



N°265
JANVIER 2003

Montpellier

Notre Ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Bonne année 2003



© Hugues Rubin



Félicitations au nouvel Archevêque de Montpellier, Monseigneur Guy THOMAZEAU.

Montpellier retrouve l'archevêché perdu au début du XX^e siècle. Les diocèses de Nîmes, Mende, Carcassonne et Perpignan sont rattachés au nouvel archevêque.



Ephéméride de Noël

L'année 2002 a été bien remplie.

A la veille de présenter les vœux pour la nouvelle année, il n'est pas inutile de faire le point sur quelques dossiers importants.

"GRAND CŒUR" DÉMARRE (2002-2010)

Pour ce mandat jusqu'en 2007 et le suivant, la Ville de Montpellier et le conseil municipal ont décidé d'investir prioritairement le centre ville, c'est-à-dire un ensemble de 71.000 habitants (le 1/3 de la ville) dont 11 000 pour l'Écusson qui en est le joyau. "Grand Cœur" c'est en effet l'Écusson, mais aussi Figuerolles, les Arceaux, Antigone, les Beaux-Arts, les Aubes, le quartier Gares, la Comédie, le nouveau Saint-Roch, le cours Gambetta et le secteur Clemenceau.

Pour conduire le projet, toute l'équipe de "Grand Cœur", sous l'autorité du maire et du directeur général des services de la Ville de Montpellier, sera regroupée au cours du 1^{er} trimestre 2003 dans l'ancien magasin Venture au Jeu de Paume. Les services présents en ce lieu, ceux de la ville, de la SERM et d'ACM, seront coordonnés par M. Roland Castanier : "Town Center Manager".

URBANISME

Le passage du plafond légal de densité de 1 à 2, décidé au conseil municipal du 19 décembre, va permettre de lancer la construction de 1.200 à 1.400 logements en accession à la propriété et de 400 à 500 logements sociaux. Le but est double, faire participer les propriétaires du centre à l'essor global de la ville et maintenir sur place, dans des logements plus confortables, les populations qui y habitent déjà.

"Grand Cœur" c'est aussi de grandes opérations d'urbanisme. Le nouveau Saint-Charles, dans l'ancien hôpital, qui sera livré en 2004, a été lancé début décembre avec plusieurs centaines de logements. En 2003, le quartier Nouveau Saint-Roch sur les friches de la gare de marchandises, près du pont de Sète, démarrera à son tour.

STATIONNEMENT

"Grand Cœur" c'est un effort particulier pour le stationnement en faveur des résidents : gratuité dans la zone verte, abonnement mensuel à bas prix dans les zones "jaune" et "orange" car les résidents qui font vivre le centre ont droit à la priorité.

Cette priorité se marque par le lancement de l'étude d'un parking sous le Peyrou prioritairement destiné à des abonnements pour les résidents de

l'Écusson et des quartiers avoisinants. Soixante nouvelles places de stationnement viennent d'être livrées sur le boulevard Henri IV.

Enfin, le 17 décembre, TAM a repris en gestion les 500 places du parking de l'Arc de Triomphe ou du Palais de Justice. Une partie de ces places n'étant plus vendue, ce sont 150 places nouvelles qui s'ajoutent pour le secteur "Grand Cœur" aux 60 places du boulevard Henri IV.

ANIMATIONS

"Grand Cœur" c'est aussi une série d'animations qui s'échelonnent tout au long de l'année. La plus récente, et l'une des plus réussies, c'est le marché de Noël sur la place de la Comédie -peut-être à Sainte-Anne en 2003- qui a enchanté petits et grands dans la 2^e quinzaine de décembre avec un succès dépassant toutes les espérances.

En liaison avec les Maisons pour tous, les associations, les comités de quartier et le conseil de quartier Centre, présidé par M. Gély, la fête et la convivialité seront un des éléments moteurs de "Grand Cœur" au fil des années.

TOURISME ET PATRIMOINE

"Grand Cœur" c'est aussi la mise en place de musées pour le développement touristique et la qualité de vie des habitants et des visiteurs. Achat par la Ville au budget 2003 de l'ancien hôtel du général commandant la place, rue Joffre au parc Montcalm pour y installer le grand musée de l'histoire de la France en Algérie dans les départements français entre 1834 et 1962.

Achat par la Ville au même budget, du temple de la rue Maguelone pour y créer, en liaison avec la Communauté Réformée de Montpellier, un musée de l'histoire du protestantisme à Montpellier du 16^e siècle à nos jours.

La Ville soutiendra, dans le cadre de "Grand Cœur", l'extraordinaire projet des 3 universités de Montpellier : "Muséum Rabelais" réparti sur 3 sites : les bâtiments actuels d'apparat de la faculté de médecine dans l'ancien archevêché ; l'institut botanique appartenant à l'université Montpellier II en face de Saint-Charles et l'ancienne faculté de médecine de Rabelais, ancienne école de pharmacie, école de droit et ancien laboratoire national de santé, rue du Refuge. Sur ces 3 sites, les 3 universi-

tés, dans le cadre du pôle universitaire européen de Montpellier que préside le Professeur H. Pujol, regrouperont les trésors du musée Atger, de la salle d'anatomie, de la pharmacie médiévale du CCAS et du musée de la pharmacie ainsi que les magnifiques collections des scientifiques : herbier, droguier, botanique, paléontologie, géologie, etc.. Ce projet devrait être un musée national. C'est le dossier que nous plaiderons auprès du gouvernement. La Ville de Montpellier bien sûr soutiendra cette immense aventure de l'esprit qui retracera l'histoire d'une ville du savoir et de l'humanisme à l'échelle du monde du 12^e au 21^e siècle.

N'oublions pas enfin la rénovation du musée Fabre, dans le cadre de l'agglomération pour une réouverture en 2006, comme l'un des trois ou quatre musées de province après le Louvre.

"Grand Cœur", mais nous y reviendrons, c'est aussi un plan lumière, un plan d'urbanisme pour continuer à rénover l'ensemble des maisons du secteur classé, la nomination d'un architecte en chef du secteur sauvegardé, M. Melissinos, nomination attendue depuis 10 ans.

DÉPLACEMENTS

La 2^e ligne de tramway desservira "Grand Cœur" en 2006. Les pistes cyclables, qui ont valu à Montpellier le Vélo d'Or 2002 de la ville qui a le plus fait pour le vélo, continueront à se développer. Enfin, au gré des demandes des comités de quartier, des secteurs de semi piétonisation ou de nouvelles piétonisations seront mis en place.

ASSAINISSEMENT ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Ville de Montpellier, et nous en rendrons compte dans le numéro de février, vient de recevoir un nouveau 1^{er} prix en France : le prix ATMOS 2002 de la ville qui a le plus fait en 2002 pour la qualité de l'air et donc pour la santé de ses habitants en particulier asthmatiques, jeunes enfants et personnes âgées. Ce prix est décerné par l'ADEME, la DIREN, l'EDF-GDF, le Ministère de l'Ecologie, etc. L'air c'est bien mais l'eau et l'assainissement ou les ordures c'est aussi très important.

QUALITÉ DE L'EAU

Pour l'eau, grâce à une politique hardie mise en place il y a 15 ans avec des hommes comme Raymond Dugrand et Ernest Granier à la source du Lez, Montpellier est la seule grande ville française qui dispose d'une extraordinaire réserve d'eau pure, celle de la nappe phréatique du Lez, venue des Cévennes et du Massif Central, et dont les qualités gustatives et physiques sont proches de l'eau d'Evian.

Grâce à la source du Lez, Montpellier n'a jamais manqué d'eau dans les pires sécheresses comme beaucoup de grandes villes du Sud de la France. Qui plus est, le prix du mètre cube à Montpellier est un des moins chers des grandes villes françaises.

ASSAINISSEMENT

La situation était moins brillante en matière d'assainissement à cause du blocage pendant 15 ans à la Cereirède de l'ancienne équipe municipale de Lattes, empêchant tous travaux. La nouvelle équipe travaillant avec l'agglomération et la Ville de Montpellier a permis le déblocage du dossier.

Une usine, l'une des plus modernes de la Méditerranée avec celle de Monaco, épurant au taux maximum de 90% (contre 55% actuellement), est en cours de construction. Un émissaire de 23 km dont 13 en mer est déjà à moitié construit. Les éléments, installés en fond de mer jusqu'à 13 km, et à 40 mètres de profondeur, arriveront directement montés depuis la Norvège dans un formidable convoi qui passera par le détroit de Gibraltar et qui sera coulé au large de Palavas cet été. En 2004 les étangs entre Montpellier et la mer, l'ensemble des plages et tout le cours du Lez retrouveront la qualité parfaite des eaux du début du 20^e siècle.

ORDURES MÉNAGÈRES

Enfin, voilà le sujet le plus délicat après l'échec du Mas Dieu il y a 10 ans. Les Montpellierains, comme tous les Français, produisent de plus en plus d'ordures. Où les mettre, comment les traiter sans nuire à la santé humaine ? C'est à ce travail essentiel que s'est attelée, depuis le début de l'année, la nouvelle agglomération. En novembre, son conseil a déjà traité la moitié du problème. Le principe de précaution concernant les toxines a conduit à refuser tout nouvel incinérateur aussi bien à Sète, qu'à Lunel Viel, ou à Montpellier.

Le procédé retenu, qui va être construit à Garosud sur un terrain de 10 hectares, fait appel à des procédés modernes de plus en plus utilisés en Espagne, en Allemagne et depuis peu en France : la fabrication de compost et la méthanisation avec récupération de chaleur et d'énergie. Dans 3 ans,

l'usine entrera en fonction et la ville ne produira plus que des déchets inertes pour le ou les CSDU, sans aucun danger pour la santé. Certes, après que l'agglomération ait refusé d'aller, pour incompatibilités diverses, aussi bien à Castries qu'à Murviel les Montpellier, il reste encore à trouver un site pour ces déchets. C'est la seule question difficile encore en attente. Elle sera réglée, n'en doutons pas.

"SVP ÉCOLES" ET LA PRIORITÉ AUX ÉCOLES

Le budget 2003 que la Ville de Montpellier votera le 6 février, aura comme première priorité budgétaire en matière d'investissement, l'école comme en 2002 et les années précédentes. Plusieurs dizaines de millions de francs seront consacrés au gros entretien des écoles et à la construction d'écoles neuves, particulièrement la nouvelle école maternelle Geneviève Anthonioz de Gaulle au quartier Port Marianne-Consuls de Mer. Achats de terrains, études prévoyant pour 2003 et 2004 l'école primaire Jean Jaurès jumelée avec la précédente aux Consuls de Mer, l'école primaire Jules Verne aux Beaux-Arts et une école primaire au nouveau quartier Malbosc près du Château d'O, figurent également au budget.

Depuis 20 ans la ville a reconstruit les 40 % d'écoles en préfabriqués qui existaient dans les années 80 à Montpellier. Toutes les écoles ont été équipées en informatique, internet, bibliothèques bcd, plateaux d'éducation physique et sportive, classes passerelles de jeunes de 2 à 3 ans, salles de repos, etc.

"SVP ÉCOLES"

Face à cet énorme effort dont personne ne disconvient, il est regrettable parfois, ce qui irrite les parents fort justement, que les petites réparations (une chasse qui fuit, un arbre à planter dans la cour pour faire de l'ombre, une ampoule grillée), demandent trop de temps pour être effectuées.

C'est pour répondre à cet ultime besoin de perfection que, sur proposition de Max Lévi, adjoint, et de la plupart des représentants de l'équipe municipale dans les conseils d'écoles, à la demande des parents et des enseignants, la Ville de Montpellier va lancer au 1^{er} trimestre 2003 SVP écoles. Les personnels en régie de la ville, qui font ces travaux, vont voir leur nombre augmenté de 50% dans le cadre du budget "personnels" 2003 de la Ville. De nouveaux véhicules (camionnettes) seront également achetés. Un numéro SVP écoles sera communiqué aux directrices et directeurs d'écoles au cours du même trimestre. Le but de SVP écoles

c'est de répondre en 48 heures à ces demandes et dans les cas les plus complexes en une semaine.

BUDGET 2003 : TOUJOURS PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS

Début février, la Ville votera donc son budget. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans l'éditorial de Montpellier Notre Ville de février qui le présentera dans le détail.

Nous voulons simplement aujourd'hui montrer que les promesses passées ont été tenues.

Au mandat précédent (1995-2001) j'avais promis, avec l'équipe municipale, que l'augmentation des impôts serait inférieure à l'inflation. Cette promesse a été tenue. Il suffit de lire le magazine "Challenges", magazine de l'économie n° 5244 du 28 novembre 2002. Ce journal, dont l'indépendance est reconnue, intitule son article central "Impôts locaux: les inégalités ville par ville". Un tableau intéressant juge l'évolution des impôts locaux entre 1995 et 2002, c'est-à-dire le précédent mandat municipal. Toutes les grandes villes françaises y sont, soit 100 villes.

PARI TENU : PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔT

Les villes du haut du tableau ont vu augmenter les impôts durant cette période (il s'agit de l'ensemble des 3 impôts : taxe d'habitation, taxe foncière, taxe foncière non bâti) entre 12 et 36,3%. On trouve dans ce peloton de tête : Colombes en premier, Reims, Cannes, Lyon, Besançon, Tourcoing, Amiens, Strasbourg, etc. Un deuxième groupe de villes a vu les impôts augmenter de 7 à 12%. On y trouve : Clermont Ferrand, Roubaix, Aix-en-Provence, Lille, Dijon, Marseille, Orléans, Poitiers, Rennes, Paris, Brest, Limoges, Perpignan, Béziers, Bordeaux, Toulon. Le dernier tiers est enfin celui des villes où les impôts ont le moins augmenté, entre 1 et 7%, voire pour 4 ou 5 baissé. Montpellier a vu ses impôts augmenter de 6% en 7 ans, soit bien moins que l'inflation. Le pari a été tenu.

Cette sagesse des années 1995-2001 sera reprise pour la période 2002-2007. Les impôts augmenteront moins que l'inflation. Cela a déjà été le cas en 2002, cela sera encore en cas en 2003.

Bonne année à toutes et à tous.
A l'an que ven.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier

MONTPELLIER

en Images



28 novembre Comédie des Pyrénées-Orientales

Georges Frêche, maire de Montpellier, l'écrivain Arthur Conte et Christian Bourquin, président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales, ont inauguré ensemble la première Comédie des Pyrénées-Orientales qui s'est déroulée les 28, 29 et 30 novembre à Montpellier.

Au cours de ces trois journées, les Montpelliérains ont été nombreux à venir découvrir l'identité du Pays Catalan, la richesse de son patrimoine naturel et historique, ses coutumes, ses fêtes et ses spécialités.



30 novembre Journée mondiale de lutte contre le sida

La Ville de Montpellier et le Collectif Prévention Sida se sont mobilisés pour organiser de nombreuses animations à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida. Sur le marché de la Mosson, sur la place de la Comédie ou à Odysseum, les bénévoles associatifs membres du Collectif Prévention Sida sont allés à la rencontre du public pour l'informer sur la prévention et distribuer des documents, des préservatifs... Josiane Collerais, adjointe au maire déléguée à la jeunesse, a clôturé cette journée en compagnie des représentants du Collectif Prévention Sida.



7 décembre - Inauguration de la Maison de Démocratie

Située au 16, rue de la République, la Maison de la démocratie regroupe le service "Montpellier au quotidien", la régie des Maisons pour tous, les secrétariats des Conseils de quartier, le bureau des associations et la rédaction des journaux municipaux. Plus de 300 personnes, parmi lesquelles on comptait notamment les adjoints au maire des quartiers ainsi que de nombreux membres des conseils de quartiers, ont participé à cette inauguration présidée par Georges Frêche, auprès de qui on reconnaît notamment sur notre photo (au premier rang), Serge Fleurence, adjoint au maire délégué à la démocratie de proximité, Sophie Boniface-Pascal, adjointe au maire du quartier Montpellier Centre et Christiane Fourteau, adjointe au maire déléguée aux Maisons pour tous.



**6 et 7 décembre
La 16^e édition du Téléthon**

La 16^e édition du Téléthon a débuté à Montpellier avec l'arrivée, sur la place de la Comédie, des Funny Riders portant la flamme de la cérémonie d'ouverture. Installé sur la place de la Comédie et sur l'esplanade Charles de Gaulle, le Village Téléthon regroupait l'ensemble des animations proposées par les nombreuses associations mobilisées pour ce nouveau défi sous forme de pôles thématiques : arènes des Maisons pour tous, animations forme, multimédia, musique, jeunesse, danse, arts martiaux, pôle aquatique... Ainsi, pendant plus de trente heures, les associations, les clubs sportifs, mais aussi les étudiants de Montpellier, les pompiers, ou les membres de très nombreux organismes ont multiplié les rendez-vous et les temps forts de ce Téléthon 2002 : démonstrations de karaté, de judo, de capoeïra, de lindy-hop, de danse country, animations aquatiques et baptêmes de plongée pour des enfants malades à la piscine olympique d'Antigone... Du côté du Centre de promesses, le Lions Club de Montpellier avait mobilisé 350 membres des Lions Clubs du département de l'Hérault qui se sont succédé, au Pavillon de l'Hôtel de Ville, pour recevoir les promesses de dons.



Téléthon 2002



**13 novembre
Une délégation danoise au CCAS**

Une délégation danoise à été reçue au CCAS, dans les nouveaux locaux du quartier Port Marianne - Richter par Philippe Saurel et Mme Dauverchain conseillère municipale.



La magie des fêtes sur la Comédie avec le 1^{er} marché de Noël à Montpellier

Jouets traditionnels, objets de décoration, bijoux, accessoires, chocolats, vins fins, coquillages... Une cinquantaine d'exposants, artisans d'art, artisans et commerçants, ont animé le 1^{er} marché de Noël de Montpellier qui s'est déroulé sur la place de la Comédie du 14 au 24 décembre 2002.

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la Ville de Montpellier, en partenariat avec l'Office du Tourisme de Montpellier, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers, et dans le cadre de l'opération "Grand Cœur", a mis en place le 1^{er} marché de Noël à Montpellier. Du 14 au 24 décembre, la place de la Comédie a accueilli cet événement inédit dans notre ville et très attendu des professionnels et du grand public, tant pour l'offre riche et diversifiée de cadeaux qui y était présentée que pour l'atmosphère chaleureuse et conviviale, toute empreinte de la magie de Noël, qui y était proposée.

Artisans d'art, artisans, commerçants et producteurs ont conjugué leurs efforts et leur créativité pour proposer au public un ensemble enchanteur autour de la fête de Noël. Une série d'animations pour les petits et les plus grands (mini ateliers des métiers de Noël, animations musicales, Père Noël dans son traîneau, magicien, théâtre de marionnettes...) est venue compléter l'ambiance de fête, faisant des courses de Noël un réel moment de bonheur.

Rendez-vous l'année prochaine pour la seconde édition, probablement sur une place de l'Écusson, au pied d'une église ...



Aux côtés de Georges Frèche, Gérard Borrás, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie et les élus du Conseil Municipal (au micro : Gabrielle Deloncle)

Georges Frêche demande à M. Sarkozy la création d'une police nationale des transports dans le réseau bus-tramway de Montpellier, à l'instar de ce qui va être fait à Bordeaux

Lu dans la presse

Une police des transports va être créée à Bordeaux

Dix-huit policiers seront affectés à des missions de sécurité
Il aura fallu attendre l'agression de plusieurs chauffeurs de bus de la Connex (concessionnaire du réseau de bus de l'agglomération bordelaise, filiale de Vivendi) en moins d'une semaine et la colère des conducteurs, qui s'est transformée en grève, le 5 novembre, pour que la préfecture de la Gironde, en concertation avec le concessionnaire, prenne une décision ferme : la création d'une unité spécialisée transports en commun, présente en permanence dans les bus urbains, gérée et animée par la police nationale. Roger Parent, préfet délégué à la sécurité, a affirmé que cette police des transports serait opérationnelle en janvier 2003. Concrètement, dix-huit policiers seront affectés à des missions de sécurité à l'intérieur des bus. Cette brigade sera composée de fonctionnaires issus des effectifs locaux. "Reste à savoir qui on va déshabiller", s'interroge Guy Desprats, directeur départemental des polices urbaines. Malgré tout, le syndicat FO, majoritaire parmi les 1 219 conducteurs de la Connex, trouve ce nombre insuffisant. Une table ronde entre la communauté urbaine de Bordeaux, la préfecture et les chauffeurs est prévue, sans date précise, pour repenser de ces problèmes de sécurité. "D'ici là, on fera grève à chaque agression grave", assure un syndicaliste. De son côté, la direction de l'entreprise a confirmé le renforcement, d'ici début 2003, de son service de sécurité interne avec l'équipement de deux motos, en plus des trois voitures existantes, qui permettent d'intervenir à chaque demande de chauffeur en difficulté.

Claudia Courrois
(La gazette des Communes, des départements, des régions)

Voici le courrier adressé par Georges Frêche à M. Sarkozy, Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre,

Depuis cet été, les incidents et agressions contre des véhicules et des membres du personnel de notre réseau de transport public se sont brutalement multipliés.

Cette multiplication a créé un sentiment d'angoisse au sein du personnel de TaM qui a d'ailleurs arrêté totalement le réseau sans préavis le 3 octobre à la suite de trois agressions consécutives en 24 heures.

Tout récemment, le personnel de notre agence commerciale installée au centre du quartier de La Paillade a fait l'objet d'incidents, de menaces et de plusieurs tentatives d'effraction. Un gardien de sécurité mis en place pour protéger les lieux a lui-même été agressé et s'est retrouvé à l'hôpital.

Le personnel nous demande de fermer cette agence mise en place à quelques mètres du commissariat de police dans le cadre de la Politique de la Ville. Une telle fermeture constituerait un véritable abandon vis-à-vis de ce quartier.

Il est clair que malgré la bonne volonté des

services de police, ils n'ont pas les moyens aujourd'hui d'assurer leur mission.

Aussi je vous demande, Monsieur le Ministre, de bien vouloir décider la création d'une brigade des transports à l'instar de ce qui existe à Paris et dans d'autres capitales de région.

Cela permettrait de répondre au légitime besoin de sécurité du personnel et des usagers du réseau de transports de l'Agglomération de Montpellier, réseau dont la clientèle est en très forte augmentation à la suite du lancement de notre première ligne de tramway.

En vous remerciant par avance, Monsieur le Ministre, je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de ma respectueuse considération.

Georges Frêche
Maire de Montpellier
Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier

DU 11 AU 29 JANVIER

Les "Rendez-vous Santé" de l'Inserm

Les "Rendez-vous Santé" à Montpellier

Du 10 au 12 janvier

Sur la place de la Comédie (sous tente), exposition sur l'étude Inserm conduite auprès de la population âgée dans trois villes françaises (Bordeaux, Dijon, Montpellier).

11 janvier

Au Corum à 15h, conférence "Vieillessement, un enjeu de société. Une "photo" scientifique de l'état de santé de la population âgée de Montpellier" par Karen Ritchie, Marie-Laure Ancelin, Jean-Philippe Boulenger et Jacques Touchon.

13 janvier

De 16h à 17h30, visite guidée du site historique de la Faculté de médecine et du musée d'anatomie par monsieur Lavabre-Bertrand. A 18h dans l'amphi d'anatomie "Théâtre Anatomicum" de la Faculté de médecine, conférence "L'Inserm au cœur de la recherche biomédicale" par Jacques Touchon, Suzy Mouchet et Jean-François Picard.

15 janvier

A 18h au Centre Rabelais, conférence-débat "Cancer : mieux comprendre pour mieux guérir" avec Françoise Vignon, Jean-Bernard Dubois, Bernard Klein, Pierre-Olivier Kotzi, André Pèlegri, Pascal Pujol et Henri Pujol.

21 janvier

A 18h dans l'amphi C de la Faculté de pharmacie, conférence "La passion partagée de la recherche médicale" avec Alain Le Quellec, Bernard Mouillac et Denis Morin.

22 janvier

A 20h30 à la Brasserie Le Triangle, Bar des sciences sur le thème "La dictature des hormones" avec la participation d'Etienne-Emile Baulieu, Dominique Bataille, Jacques Bringer et Thierry Maudelonde.

Portes ouvertes

Ouverture au public et aux scolaires de certains laboratoires montpelliérains, sur inscription uniquement, les 18 janvier (CRLC) et 25 janvier (Université Montpellier 2) de 10h à 16h. **Réservations : 0 891 700 500.**

L'Inserm organise du 11 au 29 janvier dans une quarantaine de villes en France, des rencontres destinées au grand public : les "Rendez-vous Santé". Au total, plus de 150 conférences, ainsi que des visites de laboratoires de recherche et des débats seront organisés dans des mairies, des collèges, des lycées, des universités, des centres de recherche, des hôpitaux, des centres culturels...

Destinés à rapprocher les chercheurs et les citoyens, ces "Rendez-vous Santé" marquent une étape importante de la vie de l'Institut national de la santé et de la recherche mé-

dicale. Ils ont été conçus pour que chacun puisse s'informer et débattre des perspectives ouvertes par les recherches en cours à l'Inserm. Deux grands thèmes seront plus particulièrement abordés au cours des "Rendez-vous Santé" 2003 : la santé des populations, d'une part, et la découverte de la recherche et de ses métiers d'autre part.

A Montpellier, et plus largement dans l'ensemble de la région, plus de vingt manifestations sont programmées : 11 conférences-débats ou rencontres destinées au grand public ou à un public jeune (étudiants, lycéens et collégiens), deux expositions,

l'une portant sur le thème "Vieillessement et santé", l'autre étant intitulée "Quand la science rejoint l'art", et cinq opérations ouvertes dans des laboratoires montpelliérains. Lancement le 11 janvier à 15h au Corum avec la conférence "Vieillessement, un enjeu de société. Une "photo" scientifique de l'état de santé de la population âgée de Montpellier" au cours de laquelle sera présentée l'étude réalisée auprès de plus de 2 000 personnes représentatives de la population âgée de Montpellier pour décrire l'évolution de leur état de santé physique et mental.



La Ville et les associations partenaires, au cœur de la solidarité

La pauvreté ne connaît pas de saison, mais avec l'arrivée de l'hiver et le début des grands froids, la mobilisation de la Ville, à travers le Centre communal d'action sociale et en partenariat avec les associations, s'intensifie. Institutions et bénévoles unissent leurs efforts pour offrir aux plus démunis l'aide matérielle d'urgence indispensable : un toit pour la nuit, un colis alimentaire, un repas chaud, des vêtements propres, un petit déjeuner, une douche, des soins infirmiers et d'hygiène ... Au-delà de l'aide matérielle, le dévouement, l'écoute, et l'accompagnement apportent un peu de chaleur humaine et d'espoir aux personnes en situation d'exclusion. Tour d'horizon des principaux acteurs de la solidarité.

SOINS

• **Foyer Populaire de l'Espoir**
Public : tout public
Prestations : centre de santé en médecine générale, soins infirmiers, vaccination
Ouverture : 9h-12h du lundi au vendredi
Adresse : 8, rue Louise Giraud
Tél. : 04 67 92 40 17

• **Médecins du Monde**
Public : tout public
Prestations : écoute, diagnostic social, orientation
Ouverture : du lundi au vendredi de 15h à 19h et le samedi de 9h à 12h au siège de l'association / Bus itinérant, de 21h à 24h, aux Arceaux les lundi, mardi et mercredi, à la gare routière les mercredi et jeudi et sur la place Salengro les samedi et dimanche.
Adresse : 6, rue Nissolle
Tél. : 04 67 12 39 20

• **Samu social**
Public : tout public
Prestations : aide sociale d'urgence
Ouverture : tous les jours, service itinérant
Coordonnées : 115 (n° vert)

• **Secours Catholique**
Public : tout public

Prestations : Bons pharmacie, partenariat avec réseau
Ouverture : 9h-11h30 et 14h-16h30 du lundi au vendredi (sauf lundi matin)
Adresse : 5, rue Général Campron
Tél. : 04 67 58 49 28

LOGEMENT

• **Agences départementales de la Solidarité**
Public : parents isolés et enfants sans domicile, familles avec enfants
Prestations (selon les publics) : nuits d'hôtel, accueil, orientation, placements en établissements maternels, écoute, repas, hygiène...
Coordonnées : Service d'accueil de parents isolés au 4, rue Jules Ferry (tél. : 04 67 12 39 60), ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Familles avec enfants de 0 à 3 ans au 4, rue Jules Ferry (tél. : 04 67 12 39 60), au 5, rue Duval Jouve (secteur Nord-Ouest, tél. : 04 67 06 37 00), au 126, square Corté, bât 7, av. de Louisville (secteur Paillade, tél. : 04 67 10 30 40) et au 424, rue Louise Michel, bât. 17 (secteur Sud, tél. : 04

67 02 94 40
Enfants de 2 à 10 ans, relais parental "Les Lilas", 15, rue Dauphiné (tél. : 04 67 04 10 10)

• **A.E.R.S. J.C. Rauzy**
Public : hommes
Prestations : accueil 1 à 3 nuits, restauration possible
Adresse : 22, rue Jules Guesde - Tél. : 04 67 75 14 93

• **C.H.R.S. Regain**
Public : personnes isolées, couples, personnes malades
Prestations : accueil 1 à 3 nuits, restauration possible, lits de soins
Adresse : 421, rue de l'Agathois (la Paillade) - Tél. : 04 67 10 42 70

• **ISSUE**
Public : personnes orientées par Corus
Prestations : accueil 1 à 3 nuits, places en hôtel
Adresse : 8, rue Louise Giraud
Tél. : 04 67 58 14 00

• **Centre d'hébergement d'urgence "L'Avitarelle"**
Public : hommes et femmes
Prestations : accueil de nuit, repas, hygiène, soins
Coordonnées : 19 rue Boyer (tél. : 04 67 64 70 69 et 04 67 64 87 83) et 5, rue du Pavillon (tél. : 04 67 65 02 81). Dès 14h du lundi au vendredi. A partir de 18h samedi, dimanche et jours fériés.

• **Secours Catholique**
Public : tout public
Prestations : nuits d'hôtel, à titre exceptionnel et en articulation avec les autres partenaires
Ouverture : 9h-11h30 et 14h-16h30 du lundi au vendredi (sauf lundi matin)
Adresse : 5, rue Général Campron
Tél. : 04 67 58 49 28

VÊTEMENTS, HYGIÈNE

• **Croix Rouge**
Public : tout public
Prestations : vêtements, douches
Ouverture : 8h30-12h lundi, mardi, jeudi et vendredi
Adresse : 3, boulevard Henri IV - Tél. : 04 67 60 73 97

• **C.H.R.S. L'Avitarelle**
Public : tout public
Prestations : douches
Ouverture : dès 14h du lundi au vendredi
Adresse : 19, rue Boyer
Tél. : 04 67 64 70 69 et 04 67 64 87 83

• **ISSUE**
Public : tout public
Prestations : vêtements, douches
Ouverture : 8h30-11h30 et 14h-16h30 du lundi au vendredi
Adresse : 3 bis, rue Bruyas
Tél. : 04 67 58 14 00

• **Samu social**
Public : personnes sans domicile fixe
Prestations : couvertures, dépannage vestimentaire succinct
Coordonnées : service social itinérant (115, n° vert)

• **Secours Catholique**
Public : tout public
Prestations : vêtements
Ouverture : 9h-11h30 et 14h-16h30 du lundi au vendredi (sauf lundi matin)
Adresse : 5, rue Général Campron - Tél. : 04 67 58 49 28

• **Secours Populaire**
Public : tout public
Prestations : vêtements
Ouverture, coordonnées : 9h-12h et 14h-17h les lundi, mardi et jeudi au centre commercial Paillade Oxford (04 67 75 70 57), les lundi, mercredi et vendredi à la Pergola, rue d'Alco (04 67 03 43 86), du mardi au vendredi à Paul Valéry, 111, rue C. Desmoulin (04 67

69 58 41) et mardi et jeudi à la Pompignane, 119, av. St André de Novigens (04 67 72 66 46) / 14h-19h du lundi au samedi dans le centre ville, 7, rue du Pont de Lattes (04 67 65 83 51)

ACCUEIL SOCIAL D'URGENCE

• **SAMU Social**
Public : SDF (Sans abri)
Nature de l'aide : écoute, diagnostic social, orientation.
Accueil téléphonique : 115 (N°Vert)

• **Service d'Accueil des Parents isolés (agence départementale de la Solidarité)**
Public : parents et enfants sans domicile arrivant dans notre département
Nature de l'aide : accueil, orientation, coordination placement en établissements maternels
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Adresse : 4, rue Jules-Ferry, Tél. : 04 67 12 39 60

• **Agences départementales de la Solidarité - Centre Ville**
Nature de l'aide : Accueil, écoute, orientation, information, évaluation
Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h
Adresse : 4, rue Jules-Ferry, Tél. : 04 67 12 39 60

- **Nord-ouest**
Nature de l'aide : Accueil, écoute, orientation, information, évaluation
Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h
Adresse : 5, rue Duval Jouve, Tél. : 04 67 06 37 00

- **Quartier Mosson**
Nature de l'aide : Accueil, écoute, orientation, information, évaluation. Pour les familles avec des enfants : accueil socio-éducatif et médico-social
Ouverture du lundi au ven-

Le dispositif hivernal d'urgence

Le dispositif hivernal d'urgence est piloté par la DDASS. Ce n'est pas un dispositif spécifique. Il vient renforcer les moyens existants mis en œuvre tout au long de l'année par l'ensemble des partenaires institutionnels, collectivités et associations pour : une mise à l'abri de courte durée (les capacités d'hébergement sont renforcées et passent de 97 places annuelles à 221 pendant la période hivernale.)

- une aide alimentaire renforcée
- la vérification et l'accompagnement dans l'ouverture des droits
- une prise en charge des problèmes sanitaires

Renseignements
Service d'Accueil et d'Orientation géré par l'association ISSUE-CORUS
19, rue Saint-Claude
Tél. 04 67 58 14 00
N° vert 115 du lundi au dimanche, 24h/24h



dredi, de 8h30 à 17h
 Adresse : 126, square Corté,
 bât. 7, Avenue de Louisville.
 Tél. : 04 67 10 30 40

- Sud
 Nature de l'aide : Accueil,
 écoute, orientation, informa-
 tion, évaluation. Pour les fa-
 milles avec des enfants : ac-
 c o m p a g n e m e n t
 socio-éducatif et médico-so-
 cial
 Ouverture du lundi au ven-
 dredi, de 8h30 à 17h
 Adresse : 424, rue Louise-Mi-
 chel, bât. 17. Tél. : 04 67 06
 37 00

**• Centre communal d'Action
 Sociale (CCAS)**
 Nature de l'aide : écoute, dia-
 gnostic social, orientation, ac-
 compagnement social, consti-
 tution de droits.
 Ouverture du lundi au ven-
 dredi de 8h30 à 17h
 Adresse : 125 place Themi-
 dor. Tél. : 04 99 52 77 00

• Centre L'Avitarelle
 Nature de l'aide : écoute, dia-
 gnostic social, orientation
 Ouverture du lundi au ven-
 dredi de 14h à 18h et les sa-
 medis et dimanches, à partir
 de 18h
 Adresse : 19, rue Boyer.
 Tél. : 04 67 64 70 69

• Secours catholique
 Nature de l'aide : accueil,
 écoute, orientation
 Ouverture du lundi après-midi
 au vendredi de 9h à 11h30 et
 de 14h à 16h30.
 Adresse : 5, rue du Général
 Campredon. Tél. : 04 67 58
 49 28
 Pour l'accueil itinérant (ca-
 mionnette solidarité) : jours et
 lieux variables. Téléphoner
 au préalable au 06 82 06 04
 68

• Secours populaire
 Nature de l'aide : accueil,
 écoute, orientation, diagnos-
 tic social
- Paillade, Oxford
 Adresse : centre commercial

Ouverture les lundis, mardis
 et jeudis, de 9h à 12h et de
 14h à 17h
 Tél. : 04 67 75 70 57

- Pergola
 Adresse : rue d'Alco
 Ouverture les lundis, mercre-
 dis et vendredis, de 9h à 12h
 et de 14h à 17h
 Tél. : 04 67 03 43 86
- Paul-Valéry
 Adresse : 111, rue Camille-
 Desmoulins
 Ouverture du mardi au ven-
 dredi, de 9h à 12h et de 14h
 à 17h
 Tél. : 04 67 69 58 41

- La Pompignane
 Adresse : 119, avenue St An-
 dré de Novigens
 Ouverture du mardi au jeudi,
 de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Tél. : 04 67 72 66 46
- Centre Ville
 Adresse : 7, rue du Pont de
 Lattes
 Ouverture du lundi au samed-
 i, de 14h à 19h
 Tél. : 04 67 65 83 51

**• Service d'Accueil et
 d'Orientation de la COordi-
 nation des Réponses d'U-
 rgence Sociale (CO.R.U.S -
 S.A.O.)**
 Public : personne sans ré-
 sidence stable ou en situation
 de pauvreté et de précarité
 aggravée
 Nature de l'aide : écoute, dia-
 gnostic social, orientation, ac-
 compagnement social, consti-
 tution des droits
 Ouverture du lundi au ven-
 dredi de 9h à 12h et de 14h
 19h

**• Restaurants - Relais du
 Cœur**
 Nature de l'aide : écoute,
 orientation
 Ouverture du 15 décembre au
 15 mars, tous les lundis, mar-
 dis, jeudis et vendredis de
 9h30 à 11h30
 Adresses :

**- Maison pour tous (MPT)
 Georges-Brassens,**
 les Hauts de Massane, Place
 Jacques-Brel Tél. : 04 67 10

89 07
- MPT Marcel-Pagnol,
 211, rue Hébert, cité Paul-Va-
 léry. Tél. : 04 67 42 40 32

- MPT Léo-Lagrange,
 Place du marché, 155, ave-
 nue de Bologne. Tél. : 04 67
 40 33 57
- MPT L'Escoutaire,
 416, rue Centrayrargues. Tél.
 : 04 67 64 74 68
- MPT Albert-Dubout,
 1070 avenue de la Justice de
 Castelnaud. Tél. : 04 67 02 68
 58 ou 04 67 02 68 59
- MPT Joseph-Ricôme,
 7 rue Pagès. Tél. : 04 67 92
 96 11

- MPT François-Villon,
 551, rue d'Alco. Tél. : 04 67
 75 68 70
- Eglise Réformée,
 centre la Margelle, 261, ave-
 nue du Biterrois. Tél. : 04 67
 03 16 00

AIDE ALIMENTAIRE

**• Association Saint-Vincent-
 de-Paul**
 Nature de l'aide : colis et pro-
 duits alimentaires, repas de
 midi
 Adresses :

- 10 rue des Trésoriers de la
 Bourse. Tél. : 04 67 60 59 29
 Colis et produits alimentaires:
 ouverture les mardis et ven-
 dredis de 9h30 à 11h30 pour
 les
 Repas de midi : ouverture du
 lundi au samedi de 10h15 à
 12h pour les repas de midi
 (sauf jours fériés, fermé en
 août)
 - 36, route de Lodève. Tél. :
 04 67 75 39 75

Colis et produits alimentaires:
 ouverture le jeudi de 9h30 à
 11h30 (fermé en août)

• Croix Rouge
 Nature de l'aide : Colis, petit
 déjeuner, bons alimentaires
 Adresse : 3 boulevard Henri
 IV. Tél. : 04 67 60 73 97
 Colis : ouverture du mercre-
 di au vendredi de 8h30 12h
 Petit déjeuner : ouverture du

lundi au vendredi de 8h30 à
 12h
 Bons alimentaires : ouvertu-
 re le lundi de 8h30 à 12h

• ISSUE
 Nature de l'aide : petit déjeu-
 ner
 Adresse : Service Pause, 17
 rue Saint-Claude. Tél. : 04 67
 58 14 00
 Ouverture du lundi au ven-
 dredi de 8h30 à 11h30

**• Restaurants du Cœur,
 relais du Cœur**
 Nature de l'aide : colis et pro-
 duits alimentaires
 Ouverture du 15 décembre au
 15 mars, tous les lundis, mar-
 dis, jeudis et vendredis de
 9h30 à 11h30
 Adresses :

**- Maison pour tous (MPT)
 Georges-Brassens,**
 les Hauts de Massane, Place
 Jacques-Brel Tél. : 04 67 10
 89 07

- MPT Marcel-Pagnol,
 211, rue Hébert, cité Paul-Va-
 léry. Tél. : 04 67 42 40 32

- MPT Léo-Lagrange,
 Place du marché, 155, avenue
 de Bologne. Tél. : 04 67 40
 33 57

- MPT L'Escoutaire,
 416, rue Centrayrargues.
 Tél. : 04 67 64 74 68

- MPT Albert-Dubout,
 1070 avenue de la Justice de
 Castelnaud. Tél. : 04 67 02 68
 58 ou 04 67 02 68 59

- MPT Joseph-Ricôme,
 7 rue Pagès. Tél. : 04 67 92
 96 11

- MPT François-Villon,
 551, rue d'Alco. Tél. : 04 67
 75 68 70

- Eglise Réformée,
 centre la Margelle, 261, ave-
 nue du Biterrois. Tél. : 04 67
 03 16 00

• SAMU social
 SAMU Itinérant. Tél. : 115
 (N°Vert)
 Intervention : tous les jours
 Adresse :
 - Poste Rondelet à 19h30
 - Gare routière à 20h
 - Esplanade à 22h

• Secours catholique
 Nature de l'aide : colis et bons
 alimentaire
 Ouverture du lundi après-midi
 au vendredi de 9h à 11h30 et
 de 14h à 16h30.
 Adresse : 5, rue du Général
 Campredon. Tél. : 04 67 58
 49 28

• Secours populaire
 Nature de l'aide : colis et pro-
 duits alimentaires
- Paillade, Oxford
 Adresse : centre commercial
 Ouverture les lundis, mardis
 et jeudis, de 9h à 12h et de
 14h à 17h
 Tél. : 04 67 75 70 57

- Pergola
 Adresse : rue d'Alco
 Ouverture les lundis, mercre-
 dis et vendredis, de 9h à 12h
 et de 14h à 17h
 Tél. : 04 67 03 43 86

- Paul-Valéry
 Adresse : 111, rue Camille-
 Desmoulins
 Ouverture du mardi au ven-
 dredi, de 9h à 12h et de 14h
 à 17h
 Tél. : 04 67 69 58 41

- La Pompignane
 Adresse : 119, avenue St An-
 dré de Novigens
 Ouverture du mardi au jeudi,
 de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Tél. : 04 67 72 66 46

- Centre Ville
 Adresse : 7, rue du Pont de
 Lattes
 Ouverture du lundi au samed-
 i, de 14h à 19h
 Tél. : 04 67 65 83 51

Samu Social

Le Samu social effectue, en soi-
 lée, des tournées à travers la
 ville pour "repérer" et "aller vers"
 les personnes sans domicile fixe,
 encore à la rue et prévenir les
 risques majeurs en période de
 très grand froid, par :

- une évaluation de risque vital
- un accompagnement vers les structures d'urgence
- un soutien psychologique
- une distribution de couvertures ou protection contre le froid



Autour de Mme Redon et de Philippe Saurel, l'équipe du SAMU Social

STAGES PETITES VACANCES

L'Espace Montpellier Jeunesse propose des stages de ciné vidéo et de secourisme pour les 13 / 20 ans, pendant les vacances scolaires de février qui auront lieu du 24 février au 7 mars. Renseignements et inscriptions à l'Espace Montpellier jeunesse, 6 rue Maguelone. Tél. : 04 67 92 30 50.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Soixante-six conseillers municipaux ont été élus par 503 électeurs de classes de CM2 de onze écoles élémentaires de la Ville. Le 17 décembre, réunis salle des Rencontres, en assemblée plénière, ces jeunes élus ont été officiellement intronisés dans leurs nouvelles fonctions. Pendant l'année scolaire, ils présenteront leurs projets au Conseil municipal de la Ville. Des projets relatifs à la vie au quotidien dans la cité, la solidarité, la culture, les festivités, les loisirs et le sport.

DÉCLIC FAMILLES ET TOXICOMANIES

Créée en 1994, l'association Déclit Familles et Toxicomanies accueille et informe les familles confrontées à la toxicomanie d'un proche. Installée au 4, rue d'Alger, à Montpellier, cette association de parents et de proches de toxicomanes tient des permanences d'accueil (10h-18h du lundi au vendredi) ainsi qu'une permanence téléphonique accessible 24h/24h (N° Vert : 0 800 880 552) et anime de nombreuses réunions : réunions de parents, groupe paroles parents, réunions d'information, rencontres individuelles, conférences, interventions dans les lycées et les collèges... Déclit Familles et Toxicomanies : 04 67 58 17 75 (secrétariat), N° Vert (appel gratuit) : 0 800 880 552.

NOUVEAU : LES BALÉARES AU DÉPART DE SÈTE

Pour vos week-ends et séjours aux Baléares, il est maintenant possible de partir directement de du port de Sète, sans avoir à se rendre en voiture jusqu'à Barcelone. Un grand choix de circuits et d'hôtels vous sont également proposés. Trois départs seront effectués par semaine à partir du 7 mars 2003. Information et réservation à Euromer au 0 800 800 406 (N° Vert) ou sur Internet : www.euromer.net.

C'était comment, avant, Montpellier ?

Réalisée grâce à un partenariat entre la Régie des Maisons pour tous et le Centre Communal d'Action Sociale, l'opération "Mémoire vivante de Montpellier", vise à recueillir les souvenirs des Aînés pour les transmettre aux plus jeunes. Une exposition et un livre finaliseront, avant l'été prochain, cette rencontre des générations autour de la mémoire de la ville.



C'est au mois de septembre dernier qu'a débuté le projet "Mémoire vivante de Montpellier", projet basé sur le lien inter-générationnel qui a pu voir le jour grâce au partenariat établi entre les Maisons pour tous et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Montpellier. Cette "plongée" dans les souvenirs des ancien(ne)s Montpelliérain(ne)s est réalisée par des intervenants de la Maison pour tous Michel Colucci (quartier Croix d'Argent) qui se rendent, chaque semaine, dans les clubs de l'âge d'or qui ont souhaité participer au projet. Ainsi, une après-midi par semaine - et à raison de cinq séances pour chaque club - sont recueillis les souvenirs et les anecdotes sur la vie à Montpellier au cours des années passées. Au fil des séances, de nombreux sujets sont abordés, à commencer bien sûr par l'évolution et le développement de la ville sur le plan de l'urbanisme, mais aussi, parfois, des éléments plus personnels ou se rapportant à des événements exceptionnels qui se sont produits à Montpellier. Si de nombreux anciens font référence, par exemple, au petit train de Palavas sur la place de la Comédie, d'autres, parce qu'ils y ont vécu ou travaillé ou simplement parce qu'ils y sont passés et qu'ils ont été marqués par ce qu'ils y ont vu, se souviennent, notamment, des rues du quartier des Beaux-arts encombrées des bestiaux que l'on conduisait aux abattoirs, des vignes de la Paillade avant que le quartier ne soit construit, ou encore du jus de raisin

frais que l'on venait boire, sur l'Esplanade, à l'époque des vendanges.

VENDANGES À LA MOSSON, BESTIAUX AUX BEAUX-ARTS OU PETIT TRAIN DE PALAVAS

Déjà réalisée dans les clubs de l'Aiguelongue et du Docteur Bonnet entre les mois de septembre et de décembre 2002, cette "moisson" de la mémoire vivante de Montpellier va maintenant se poursuivre, jusqu'au

mois d'avril 2003, avec les clubs Luis Mariano et Jeanne Galzy, ainsi qu'avec celui des Aubes.

Après la collecte des souvenirs dans les clubs de l'âge d'or, le second volet du projet "Mémoire vivante de Montpellier" consiste en l'implication des Maisons pour tous au travers des animations prévues dans leurs centres de loisirs en direction des enfants de 6 à 12 ans. Pour chacun des centres de loisirs qui participent au projet (au nombre de quatre, ceux des Maisons pour tous Albert Dubout, Joseph Ricome, Fanfonne Guillaume et George Sand), plusieurs interventions sont prévues pour travailler avec les enfants sur la mémoire de leur quartier, utilisant pour cela les souvenirs recueillis auprès des clubs de l'âge d'or. Ces souvenirs seront retranscrits dans un livre réalisé par les enfants des centres de loisirs qui auront auparavant fabriqué le papier recyclé nécessaire à sa fabrication et dessiné les illustrations.

Avant l'été, le travail réalisé par les membres des clubs de l'âge d'or et par les enfants des centres de loisirs fera également l'objet, en même temps que la présentation du livre, d'une exposition qui présentera des photos d'époque ainsi que des photos des adhérents des clubs ayant participé au projet, des dessins, des textes, des anecdotes, de brefs historiques des quartiers concernés, mais aussi des documents sonores et visuels, les rencontres dans les clubs de l'âge d'or ayant été enregistrées ou filmées avant d'être retranscrites sur papier.



Montpellier apporte son aide à deux villes d'Afghanistan

La Ville de Montpellier va participer à une grande opération de coopération décentralisée au profit des villes afghanes de Ghazni et d'Herat.

A l'initiative de l'association Cités Unies France, section française de la Fédération Mondiale des Cités Unies, une délégation de collectivités françaises a effectué une mission d'étude en Afghanistan du 20 au 27 novembre dernier. Conduite par Bernard Stasi, médiateur de la République et président de Cités Unies France, cette délégation -dont faisaient notamment partie, pour la Ville de Montpellier, Georges Frêche et Bernard Fabre, adjoint au maire délégué aux relations internationales- s'est rendue à Kaboul, capitale de l'Afghanistan, ainsi que dans les villes de Ghazni, Herat, Bamyan et Paghman. Objectif : évaluer les possibilités de coopération dans un pays qui doit faire face à de très nombreux problèmes, aussi bien en matière de santé publique, d'éducation, d'approvisionnement en eau, que d'agriculture ou d'infrastructures générales.

Au cours des trois journées passées à Kaboul, les membres de la mission d'étude ont pu rencontrer Hamid Karzaï, Président de la République, Son Excellence le Roi Zaher Shah, Mohamed Jekdelek, le maire de Kaboul, mais aussi de nombreux représentants des autorités afghanes, de l'Université de Kaboul, du Programme des Nations Unies Pour le Développement (PNUD), de l'Union Européenne et du programme Echo de la Commission Européenne, ainsi que ceux de nombreuses organisations non gouvernementales.

La Ville de Montpellier a lancé une invitation à Madame Habiba Sorabi, ministre afghane de la condition féminine, afin qu'elle vienne faire une conférence sur la situation des femmes afghanes, un an après le départ des Talibans.

AIDE À LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE TRANSPORTS EN COMMUN ET DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

A Ghazni, où Georges Frêche s'est rendu avec une partie de la délégation, les membres de la mission ont pu rencontrer le Gouverneur et le Vice-Gouverneur, la di-



Rencontre avec Mme Habiba Sorabi, ministre Afghane de la condition féminine

rectrice du centre hospitalier, ainsi que le Président de la Choura (conseil des sages). Parmi les demandes les plus urgentes formulées par les responsables de cette ville de 300 000 habitants (600 000 en comptant l'ensemble de la population des villes environnantes) figurent la mise en place d'un réseau de transports en commun et le ramassage des ordures ménagères.

Dans ces deux domaines, la Ville de Montpellier participera à une grande mission de coopération décentralisée.

En liaison avec Montpellier Agglomération et TaM, la Ville va rechercher 15 à 20 bus de transports urbains qui seront ensuite acheminés par bateau puis par route ou par rail soit via Bandar Abbas (Iran), soit via Karachi (Pakistan). Une équipe de spécialistes de maintenance pourrait aussi être dépêchée sur place pour assurer la formation de mécaniciens.

Dans le même esprit, un envoi de camions de collecte des ordures ménagères est envisagé, le mode d'acheminement étant le même que celui utilisé pour les bus.



Georges Frêche avec le roi Zaher Shah

Cette mission particulière est programmée pour le 1^{er} semestre 2003 et la Ville lance d'ores et déjà un appel à l'ensemble des associations intervenant dans le domaine de la solidarité internationale de manière à profiter de l'acheminement des véhicules pour les faire partir chargés, par

Une semaine de l'Afghanistan à Montpellier au printemps 2003

Une "Semaine Afghane" sera organisée à Montpellier au printemps 2003. Elle s'articulera notamment autour d'une exposition de photographies à la Maison des Relations Internationales, d'une conférence de Bertrand Gallet, directeur général de Cités Unies France (co-auteur du film "Massoud l'Afghan" avec Christophe de Ponfilly) et d'une conférence de Mme Habiba Sorabi, ministre afghane de la condition féminine.

exemple, de matériel scolaire pour les écoles de Ghazni et de la région.

COOPÉRATION AVEC L'HÔPITAL

En ce qui concerne la ville d'Herat (400 000 habitants, 2 millions d'habitants pour le grand Herat), les membres de la mission ont rencontré Ismail Khan, Gouverneur de la province, ainsi que le maire d'Herat, le conseil municipal, les représentants de l'hôpital, le président de l'Université et les responsables des facultés de droit et des beaux-arts. Pour cette ville, c'est dans le secteur de la Santé que va porter la coopération avec Montpellier. La Fédération Hospitalière de France va missionner le directeur général du CHU de Montpellier, Guy Vergnes, pour une mission d'étude à double vocation. Il s'agira dans un premier temps de l'étude de l'état sanitaire de l'hôpital d'Herat en vue d'une coopération sur la formation des médecins, la gestion d'une pharmacie centrale, la création de petites unités de soins hors de l'hôpital, ainsi que le domaine particulier de la santé de la femme et de l'enfant. Il s'agira ensuite de la formation à la gestion proprement dite de l'hôpital d'Herat, soit par l'envoi d'une mission de formation, soit par l'accueil de cadres du CHU de Montpellier ou d'autres villes.

TÉLÉTHON : MERCI À TOUTES ET À TOUS

La Ville de Montpellier remercie tous les Montpelliérains et spécialement les bénévoles, les associations et les étudiants qui ont participé à la réussite de ce 16^e Téléthon. La somme des dons récoltés pour Montpellier est, pour le moment, difficile à chiffrer. Mais on peut affirmer que toute la Ville s'est mobilisée pour cette action de solidarité.

TÉLÉTHON : AGE D'OR SOLIDAIRE

Grâce à leurs actions et animations (bals, marché aux puces, loto, etc.), les clubs de l'Age d'Or, les résidences foyers et l'association de Loisirs et d'Echanges des retraités montpelliérains ont récolté 12 014, 84 euros. Un grand merci à eux !

MANAGÉRIALES 2002

La 3^e édition du concours national de jeu d'entreprise qui est fondé sur la mise en compétition d'établissements d'enseignement supérieur sur le thème du management d'entreprise a désigné vainqueur "toutes catégories" : le DESS PME Montpellier 1. Ont également été récompensés, pour le 1^{er} cycle : l'Esicad Montpellier (1^{er}) et pour le 3^e cycle : l'IAE Montpellier 2 (2^e).

BOURSE INITIATIVES JEUNES

De nouvelles bourses Initiatives Jeunes ont été attribuées à David Marsalonne pour la création d'un outil multimédia mêlant images et son destiné à la promotion de l'esthétique urbaine de la Ville, à Aurélien Froment pour la réalisation d'un livre relatant les dessins d'actualité parus dans la presse, à Karim Zniti Zouine, pour la réalisation d'une compilation hip hop regroupant plusieurs formations de la ville autour du thème de la solidarité, à Marion Dumoulin pour la création d'une ludothèque à proximité d'une école katmandou, à Jean-Paul Bouchard, pour la mise en place d'une borne Internet à Bitiyli, un petit village au sud du Cameroun, Anne Clausier, pour une opération d'approvisionnement en matériel médical et paramédical du village de Djoliba, situé à 40 km de Bamako. Renseignements sur l'attribution de la bourse : 04 67 92 30 50.



Trois questions à Josiane Collerais Adjointe au maire déléguée à la Petite Enfance

1 - Comment peut-on expliquer le manque de places d'accueil constaté dans les structures de petite enfance de la ville ?

Cette situation de crise d'accueil dans nos structures est pour moi symptomatique d'une ville qui se développe à grande vitesse. Au baby-boom de l'an 2000, qui s'est accentué en 2001 et qui perdure en 2002, il convient d'ajouter l'afflux de population dans l'Hérault. On compte entre 1000 et 1500 habitants de plus chaque mois dans notre département, dont la majorité se fixe à Montpellier. Dans ces nouveaux arrivants, il y a des retraités bien sûr, mais surtout beaucoup de gens actifs avec des jeunes enfants. En fait 10% des 1322 enfants accueillis par jour dans les crèches et garderies de la ville ne sont pas nés à Montpellier mais sont issus du solde migratoire.

2 - Pensez-vous pouvoir combler le déficit constaté ?

Lors des débats budgétaires 2002 et 2003, j'ai fait valoir les besoins grandissants tant sur le plan de l'accueil que sur la nécessité des travaux dans les crèches existantes auprès du conseil municipal et du maire. Je pense que j'ai été largement entendue : en 2001, le budget municipal alloué à la petite enfance s'élevait à 983 500 €. En 2002, ce budget atteignait 1 095 000 € soit 11,3% de plus. Le budget 2003 qui sera voté en janvier prochain prévoit la construction de deux nouvelles crèches, de deux nouvelles haltes-garderies et de 20 berceaux supplémentaires d'assistantes maternelles. Le tout représente plus de 200 nouvelles places d'accueil. Il faut rajouter à ces chiffres, l'effort poursuivi pour accueillir les enfants dès deux ans dans les écoles maternelles de la ville, 600 à ce jour, soit deux fois plus qu'en 1995. On ne pourra pas satisfaire 100% des besoins, mais chacun peut se rendre compte de l'énorme effort qui est fait pour combler la demande dans ce secteur.

3 - Au-delà de l'aspect quantitatif, y a-t-il des changements en perspective en termes qualitatifs ?

Avant tout, je tiens à souligner que la qualité de l'accueil est notre premier souci. Notre responsabilité vis à vis de l'enfant est grande. Il ne s'agit pas seulement de garder, d'occuper et de nourrir des petits. Mais bien de mater, d'éveiller et de construire un être apte à mieux vivre en dehors du cercle familial. L'environnement serein, l'encadrement très professionnel, la sécurité des lieux sont autant de paramètres fondamentaux qu'on ne peut contourner sous prétexte d'économies de coûts ou de résolutions trop hâtives des problèmes. D'autre part, nous ne pouvons pas ignorer l'évolution de la cellule familiale qui devient de plus en plus monoparentale ou/et recomposée (même si parallèlement le mariage est de retour !). Nous constatons de nouveaux besoins quant à l'amplitude d'accueil du fait des horaires variables, décalés liés à l'activité professionnelle de certains parents : caissières en supermarché, infirmières, hôtesse de l'air, etc. La Maison de l'enfance, qui sera construite à Port Marianne, est le premier projet auquel je m'attelle dans cette perspective et dont le fonctionnement devrait être novateur, avec des horaires plus souples par exemple.

Baby k 150 places d'accueil en crèches et haltes

Deux crèches et deux haltes-garderies sont programmées en 2003 p

PORT MARIANNE - ODYSSEUM

Crèche Mowgli et halte-garderie Robin des Bois à la Maison de l'Enfance

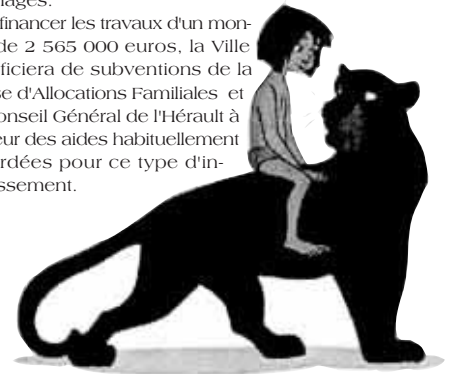
La création d'une Maison de l'Enfance au cœur d'Odysseum, à côté de la future clinique, regroupant une crèche de 48 berceaux, une halte-garderie de 50 places potentielles d'accueil journalier, l'association "Bienvenue à l'enfance" et le quatrième relais d'assistantes maternelles de la ville est la réponse adaptée à un quartier qui anticipe nos nouvelles pratiques urbaines.

Le quartier Port Marianne, autrefois périphérique et rural, est en pleine mutation. A côté des populations anciennes viennent s'installer des nouveaux habitants venus de la France entière. Ils habitent et travaillent dans le quartier, et sont demandeurs d'équipements municipaux de proximité. Odysseum, qui réunit sur un seul site des activités sportives, ludiques, culturelles et commerciales à travers plusieurs équipements, est devenu un pôle d'animation urbaine stratégiquement situé au carrefour des

grands axes de communication desservi par la ligne 1 du tramway et à terme, par les lignes 2 et 3, jouant la complémentarité avec le centre ville.

La Maison de l'Enfance, d'une superficie de 810 m² disposera de 830m² de jardins aménagés.

Pour financer les travaux d'un montant de 2 565 000 euros, la Ville bénéficiera de subventions de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général de l'Hérault à hauteur des aides habituellement accordées pour ce type d'investissement.



Echéancier des travaux

Juillet 2003 : choix du maître d'œuvre
Septembre 2003 : début des travaux
Juin 2004 : inauguration

Petite enfance : une nouvelle donne

La ville offre 2700 places d'accueil pour petits enfants dans une soixantaine de lieux et services municipaux.

Objectif : s'adapter aux nouvelles demandes des familles, à l'évolution de la structure familiale, de la société et de l'emploi



boom : il supplémentaires garderies en 2003 !

our faire face au baby boom constaté depuis trois ans à Montpellier

MONTPELLIER-CENTRE : BEAUX-ARTS

Crèche Pinocchio et halte-garderie L'île aux trésors

Le quartier Montpellier-Centre connaît une évolution positive avec ses 71 000 habitants dont 11 000 pour l'Ecusson.

Sa population désormais plus diversifiée (familles monoparentales, jeunes...) suit toutes les évolutions de la vie sociale, économique, culturelle dans ses pratiques et ses exigences de proximité. C'est dans le cadre du développement de sa politique sociale des quartiers que la Ville a décidé de créer dans le bâtiment du 16, rue Ferdinand Fabre deux équipements de petite enfance, une halte-garderie et une crèche ainsi qu'un lieu de rencontre pour les seniors. Ce projet, qui s'intègre dans l'opération "Montpellier Grand Cœur" va permettre d'augmenter la capacité d'accueil de plus de 100 places en centre-ville.

L'ouverture de cette structure proche de la ligne 1 du tramway avec une desserte, va décongestionner les structures existantes du quartier Centre

comme les crèches Petit prince de Boutonnet, Les Sept nains, Edelweiss... La crèche et la halte-garderie, d'une superficie de 700 m², disposeront d'un jardin aménagé de 500 m². Pour financer les travaux d'un montant de 1 900 000 euros, la Ville bénéficiera de subventions de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général de l'Hérault à hauteur des aides habituellement accordées pour ce type d'investissement.



Les missions du service enfance

Plus de 2700 enfants sont accueillis chaque jour à Montpellier.

Le service Enfance informe, et oriente au quotidien les familles montpelliéraines en recherche d'un accueil permanent ou temporaire pour leur enfant.

C'est au total plus de 13 millions d'euros par an qui sont consacrés à l'accueil des jeunes enfants par la Ville de Montpellier. Dans le cadre des orientations définies par la Ville, le service enfance :

- Applique la politique nationale en faveur de l'enfance et de la famille
- Soutient les structures à vocation d'accueil d'enfants de la commune
- Favorise l'émergence de nouveaux projets à gestion publique ou privée en accord avec ses partenaires : Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général de l'Hérault...
- Gère le parc municipal d'accueil d'enfants en crèches collectives, familiales, haltes-garderies, jardins d'enfant
- Anime un travail de réflexion sur l'enfance et notamment sur l'évolution vers les classes maternelles des 2 - 3 ans



Renseignements :
Direction Enseignement Enfance Sport
18, avenue Frédéric Mistral
34000 - Montpellier
Tél. 04 67 34 70 00



En 2002, les 60 structures d'accueil de la ville recevaient 2721 enfants de moins de trois ans. A ce chiffre, il faut rajouter plus de 600 enfants qui sont accueillis dès l'âge de 2 ans dans les écoles maternelles. Montpellier connaît depuis quelques années une forte croissance de sa population : 210 000 habitants en 1995, 229 000 en 2002, avec un taux d'emploi sur la ville qui a progressé de plus de 16% en dix ans (145 000 emplois en 1995, 168 000 en 1999). Au baby boom de l'an 2000 qui s'est accentué en 2001 et qui perdure en 2002, il faut également ajouter l'afflux de population venant s'installer dans l'agglomération. L'évolution de la cellule familiale (familles monoparentales, familles recomposées...), l'essor du travail à temps partiel qui concerne souvent une population féminine et jeune qui exprime des besoins de garde moins traditionnels et plus différenciés pour les enfants de moins de 6 ans, et l'accueil précoce dès deux ans en école maternelle, toutes ces données entraînent une modification de la demande en matière d'accueil en crèche et en halte-garderie, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. La ville doit s'adapter et anticiper sur cette nouvelle donne. C'est le pari que nous faisons avec la politique des contrats enfance.

LA POLITIQUE DES CONTRATS CRÈCHE ET ENFANCE

La Ville de Montpellier a conclu avec la Caisse d'Al-

locations Familiales (CAF) un partenariat ayant pour objectif de promouvoir le développement des modes d'accueil des enfants de 0 à 6 ans.

L'ancien dispositif du contrat crèche de 1986 s'appliquait aux seules créations de places de crèches pour les enfants de 0 à 3 ans.

Les contrats enfance de 1992 à 1996 sont plus larges. Ils visent à développer les modes d'accueil des enfants jusqu'à 6 ans, y compris l'accueil à temps partiel. La commune s'engage financièrement par rapport aux dépenses globales brutes par enfant de moins de 6 ans. Cet effort doit se traduire par un développement équilibré des équipements et services offerts aux familles tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Les partenaires locaux : crèches associatives, parentales ou autres contribuent également à la réalisation de cet objectif et sont associées au contrat. Ils concourent également à la politique de développement pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans.

En contrepartie, la CAF verse à la municipalité une prestation de service calculée sur la base de 70% des dépenses nouvelles selon les clauses du dernier contrat. Cette prestation de service peut être redistribuée aux différents partenaires associatifs et autres sous forme de subvention lorsqu'ils concourent à la politique du développement de la ville.

ILS REMERCIENT LA VILLE

Général Elrick Irastorza de l'Ecole d'Application de l'Infanterie : "L'opération de communication initiée à l'instigation du Comité de quartier Croix d'Argent - Sabines, en partenariat avec la Ville de Montpellier, le Conseil général et en liaison avec la Préfecture et l'Education nationale, s'est déroulée le mercredi 23 octobre dernier dans d'excellentes conditions. Je vous prie de bien vouloir accepter mes vifs remerciements pour l'aide que vous nous avez apportée."

Philippe Saurel, 1^{er} Consul des Barons de Caravètes : "La Baronnie de Caravètes et le Consulat se joignent à moi pour vous remercier pour l'attribution du local de la Tour des Pins (...). Nous apprécions tout à la fois la beauté des lieux et leur portée symbolique."

E. Hunault, président de l'association El hand'art : "Nous vous remercions d'avoir accepté le partenariat entre la Ville de Montpellier et l'association El Hand'Art pour son projet de festival d'art réunissant des artistes handicapés et des artistes valides dans le cadre de l'année 2003, année européenne des personnes handicapées."

Prof. Jean - François Schved, directeur médical et scientifique E.F.S. Pyrénées Méditerranée : "Grâce à votre aide et votre bienveillant appui, nous avons pu organiser une collecte de sang dans votre commune, les 28, 29 et 30 octobre dernier. C'est avec plaisir que nous avons accueilli 187 volontaires qui par leur geste généreux contribuent à nous permettre de faire face aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de notre région."

Dr Antoine Anagnostopoulos, président de l'association Euro Grèce France : "Au nom de l'association EuroGrèceFrance, de nos adhérents et des amis de l'association, je tenais à vous remercier personnellement d'avoir grandement contribué à la réussite du 2^e Forum des associations Philhelléniques de France des 1^{er} et 2 novembre derniers, Forum honoré par la présence de Madame le Consul de Grèce à Marseille et de 12 maires venus spécialement de Grèce."

Les nouvelles conditions du stationnement à compter du 6 janvier 2003

Ces conditions visent à faciliter le stationnement des résidents et à limiter l'engorgement du centre ville.

Les nouvelles conditions du stationnement votées en décembre visent essentiellement à favoriser le stationnement des résidents à très bas prix ou gratuitement, à bas prix dans les zones "jaune" et "orange", gratuitement dans les nouvelles zones "verte". L'abonnement, pour les résidents, va dans le même sens, carte à 25 euros par mois, payable par quinzaine au maximum grâce à la carte Oxygène, sans déplacement dans les bureaux de TAM. Dans les zones "verte", les résidents auront un macaron à l'année apposé derrière le pare-brise, donnant la gratuité.

Ces mesures visent à empêcher les voitures extérieures à Montpellier de pénétrer en masse et inutilement dans la ville, embouteillant la circulation et empêchant le stationnement des résidents. Ceux qui viennent de l'extérieur se voient proposer de nouvelles mesures attrayantes grâce au for-

fait 3 euros proposé par TAM dans les principaux centres de liaison voiture-tramway, à Euromédecine, Occitanie, Mosson, Odysseum.

Deux nouvelles zones du même ordre, avec plusieurs milliers de places de stationnement, apparaîtront en 2006 aux deux extrémités de la ligne 2, à St-Jean-de-Védas et dans la zone Nord de Castelnaud-Jacou.

Ces mesures feront apparaître ici et là quelques irritations connaissant le caractère passionné de nos concitoyens. Mais, l'intérêt général doit prévaloir. L'accroissement de la population de l'agglomération, passée, présente et à venir, envisagé dans le Plan de Déplacements Urbains, qui vient de recevoir un avis favorable des commissaires enquêteurs, amène à privilégier, pour accéder au centre de Montpellier, le piéton, le vélo, l'usager des bus et du tramway. Bien sûr, dans la mesure du possible, la voiture

qui nous est chère à tous n'a pas été oubliée.

Les résultats sont là, la Ville de Montpellier vient de recevoir en 2002 le prix ATMOS du plus gros effort pour la qualité de l'air. Les enfants, les asthmatiques, les personnes âgées, qui ont du mal à respirer, ne se plaindront pas de l'effort fait pour des tramways électriques non polluants, des bus au gaz naturel de ville (GNV) non polluants et un minimum de voitures quand ce n'est pas nécessaire d'accéder au centre ville pour y stationner plusieurs heures d'affilée alors qu'il est si simple de garer sa voiture dans des parkings à la périphérie et de rentrer ensuite en bus ou en tramway.

Nous comptons sur le civisme et l'intelligence de nos concitoyennes et concitoyens. Nous savons que nous ne serons pas déçus.

ZONE JAUNE COURTE DURÉE

A COMPTER DU 6 JANVIER 2003

- Stationnement payant de 9 h à 18 h.
- Durée limitée à 2 heures.

TARIF NORMAL

1 ^{re} demi-heure :	1,00 €
1 heure :	2,00 €
2 heures :	4,00 €

TARIF RESIDENTS

- Même tarif c'est-à-dire
- | | |
|------------|--------|
| 4 heures : | 0,60 € |
| 5 heures : | 0,70 € |
| 9 heures : | 1,30 € |

- Carte d'abonnement mensuelle à 25 €

ZONE ORANGE DEMI JOURNÉE

A COMPTER DU 6 JANVIER 2003

- Stationnement payant de 9 h à 18 h.
- Durée limitée à 5 heures (une matinée ou un après-midi).

TARIF NORMAL

1 ^{re} heure :	1,30 €
2 ^e heure :	1,30 €
3 ^e heure :	0,50 €
4 ^e heure :	0,50 €
5 ^e heure :	0,40 €
Total 5 heures :	4,00 €

TARIF RESIDENTS

4 heures :	0,60 €
5 heures :	0,70 €
9 heures (journée) :	1,30 €

- Maintenir 7 à 8 zones de sectorisation.
- Création d'un abonnement à 25 € (par mois)
- Payable par carte oxygène, par quinzaine maximum.

NOUVEAU ZONE VERTE DEMI JOURNÉE

A COMPTER DU 6 JANVIER 2003

- Stationnement de 9 h à 18 h.
- Durée limitée à 9 heures.

TARIF NORMAL

1 ^{re} heure :	0,80 €
2 ^e heure :	0,40 €
3 ^e heure :	0,20 €
4 ^e heure :	0,10 €
5 ^e heure :	0,10 €
6 ^e heure :	0,10 €
7 ^e heure :	0,10 €
8 ^e heure :	0,10 €
9 ^e heure :	0,10 €
Total 9 heures :	2,00 €

TARIF RESIDENTS

Gratuit - (par secteur *)

Carte annuelle (macaron à apposer sur la voiture)

* Les Aubes, Beaux-Arts, Boutonnet, Arceaux, Figuerolles, Lepic, St-Cléophas, secteur entre avenue de Maurin, avenue Albert Dubout et rue du Moulin des 7 Cans.

* La gratuité des résidents est liée au secteur. Elle se perd par changement de secteur.

Ces maisons de la Mosson où il fait bon vivre

La Cité Mars, dont les bâtiments ont marqué le paysage du quartier Mosson depuis 1972, vient d'être détruite pour être remplacée par des maisons individuelles avec jardin. L'esprit village de cette nouvelle résidence fait l'unanimité des résidents. Trois questions à Alain Valat, directeur général d'ACM.



Pourquoi ces villas à la place des immeubles ?

Depuis 1996, ACM (Office public d'Aménagement et de Construction de Montpellier) procède à la réhabilitation de tout son parc locatif dans le quartier Mosson. Pour une nécessaire remise aux normes, mais également pour améliorer le cadre de vie de ses résidents. Nous procédons à cette réhabilitation cage d'escaliers par cage d'escaliers et 1 700 logements ont déjà fait l'objet de cette opération. Parallèlement, de nouvelles constructions : les Hauts de Massane et le Montaigne ont vu le jour et l'aménagement de nombreux locaux commerciaux et d'activités au rez-de-chaussée des immeubles ont permis de maintenir et de créer des emplois sur le quartier. Dans le cas des immeubles de la Cité Mars datant du début des années 70, l'ancienneté et la vétusté des constructions ne paraissaient pas pouvoir entrer dans ce programme de réhabilitation. Après étude, le coût équivalait à celui d'une construction neuve. ACM a ainsi été amené à faire le choix radical de la destruction et de la reconstruction.

D'autres opérations vont suivre ?

Cette reconstruction est une des premières opérations de ce type autorisées en France par Louis Besson, précédent ministre du Logement. Elle entre dans le cadre de la politique de renouvellement urbain entreprise par la Ville de Montpellier. Cette politique place le logement social comme priorité et en fait un devoir de solidarité. ACM

qui est l'outil de la Ville pour la mise en œuvre de cette politique a pour mission de construire, de réhabiliter et de gérer, le parc locatif, participant par-là même aux actions de solidarité mises en place par la Ville. Dans le cadre de cette politique de renouvellement urbain, ACM procède par touches successives sur toute la Ville, en fonction des priorités. Et pour l'instant, nous préparons pour la Mosson la démolition prochaine de la tour Catalogne et de la tour Monge.

Vers un quartier de la Mosson remodelé ?

C'est vrai que petit à petit, ce quartier né des années 60 se remodele, favorisant la mixité sociale. ACM est intervenu sur le parc privé en sécurisant la tour d'Assas et en démolissant une partie de Font de Rey. Des projets sont aussi à l'étude sur les copropriétés privées du Grand Mail. Phobos a également disparu pour laisser place aux Hauts de Massane, une tour des Tritons : Cambacères, a été démolie et Monge suivra. Enfin une première expérimentation de résidentialisation sur l'îlot Florence a aussi été lancée et cette démarche sera poursuivie en concertation avec les usagers. La construction des nouvelles résidences de la Mosson, comme toutes les autres opérations entreprises sur le quartier, contribuent au renouvellement urbain et la densification. Mais pour plus d'efficacité et afin d'harmoniser la revalorisation du quartier, elles sont associées à une réorganisation d'ensemble et notamment des espaces libres.



Elles témoignent

Mme Paoli

"Cette maison T4 avec jardin nous a changé la vie. Les enfants ont maintenant chacun leur chambre. Avant, nous habitions un appartement à Uranus, mais il était trop petit. Et puis c'est vrai aussi que nous n'avons plus ce souci du bruit avec les voisins d'en dessous... Les enfants apprécient de pouvoir jouer dans le jardin ou sur l'espace à côté de la maison. Et pour moi, c'est rassurant. En fait, je suis vraiment fière d'habiter cette villa. Avec les voisins, l'entente est bonne, alors nous avons projeté d'organiser prochainement un repas de quartier."



Mme Garcia

"J'ai eu de la chance d'avoir cette petite maison avec jardin. Je m'y sens chez moi maintenant. J'ai déjà fait toutes sortes d'aménagements pour m'y installer plus confortablement. Avant, j'habitais à la résidence du Moulin à Antigone, mais je désirais un logement plus grand. Je n'ai pas souhaité venir dans ce quartier de la Mosson, mais j'avoue que maintenant j'y suis bien. Mes enfants vont au collège Escolliers et à l'école Heidelberg. Et je suis contente parce qu'ils s'y sont bien intégrés et surtout parce qu'ils ont de bons résultats."



Mme Rivaux Contreras



"J'habitais à la résidence Gènes II en haut de la Paillade. C'était bien, mais je voulais habiter vers le stade de la Mosson pour me rapprocher de ma famille et permettre à mon mari d'être plus près de son lieu de travail. J'avais repéré ces villas quand elles étaient en construction, mais je n'aurais jamais pensé qu'un jour, on puisse m'en attribuer une... Et en plus, elle est située exactement là où je le souhaitais. C'est un quartier qui me plaît. Et on s'entend bien avec les voisins. C'est important. Depuis deux ans que j'y suis, aucun d'eux n'a démenagé. Les gens ont l'air de s'y être fixés."

Les résidences de la Mosson

"Les Maisons de la Mosson", "Le Somail", "L'Espinouse" et "Le Caroux" : les quatre nouvelles résidences de la Mosson sont la démonstration qu'il est possible dans ce quartier de grouper des maisons individuelles disposant chacune d'un petit jardin et d'un garage pour la majorité d'entre elles, en lieu et place de logements collectifs étagés sur plusieurs niveaux. Ces villas d'architecture simple possèdent des façades aux couleurs chaudes, leurs composants permettent de différencier chacune des maisons : encadrement, éléments de serrurerie, volets, et les petits jardins privatifs déjà personnalisés par les résidents, contribuent à ajouter à la qualité résidentielle de l'ensemble un aspect cœur de village très séduisant et apprécié.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19.12.02

1. Articles L2122 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.

2. Informations de M. le Maire.

2 bis. Affaire supplémentaire. La Ville demande la constatation de l'état de catastrophe naturelle pour les intempéries du 12 décembre 2002.

2 ter. Affaire supplémentaire. Approbation des mesures d'urgence impérieuse prises pour la mise en sécurité des installations (sécurité des personnes et des biens) du rez-de-chaussée du complexe sportif de la Mosson dévasté par les fortes pluies des 11 et 12 décembre 2002.

2 quater. Affaire supplémentaire. Autorisation du lancement d'une consultation par appel d'offres ouvert en procédure d'urgence simple pour: la remise en état du système électrique, de la maçonnerie, chaufferie, peinture, menuiserie, serrurerie et rachat de matériel pour le rez-de-chaussée du complexe sportif de la Mosson.

2 quinto. Affaire supplémentaire. Vœu pour l'extension de la Zone Franche Urbaine en cohérence avec le Grand Projet de Ville.

3. Confirmation des principes retenus en mai 2002 et précisions concernant la formation des élus.

4. Fixation de l'indemnité de logement des instituteurs non logés, en augmentation de 1,86 % pour l'année 2002.

5. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre concernant la construction du groupe scolaire Consuls de mer (maternelle Geneviève Anthonioz de Gaulle de 4 classes et

élémentaire Jean Jaurès de 5 classes), dans la ZAC Port Marianne - Consuls de mer, au cabinet Namer - Thomas pour un montant de 252 722,70 € TTC.

6. Approbation de la signature d'un bail emphytéotique d'une durée de 18 ans entre la Ville de Montpellier et l'association "Bambins du Lez" pour permettre à cette crèche associative, qui doit laisser vacants les locaux qu'elle occupe au 5, rue des Piverts, de bénéficier d'un local mis à sa disposition par la Ville, situé dans le même quartier (les Aubes), rue des Paradisiens. Les partenaires institutionnels du contrat enfance aideront l'association en lui octroyant des financements permettant de réamé-



nager le local conformément aux exigences réglementaires.

7. La Ville décide de dénommer "Mowgli" la halte-garderie de 25 places et "Robin des Bois" la crèche de 48 places qui vont toutes les deux être créées dans le quartier Port Marianne - Odysseum dans le cadre du développement de la politique sociale des quartiers.

8. Attribution de subventions dans le cadre de la Bourse Initiative Jeunes dont l'objectif est de participer à l'émergence de projets individuels ou de petits groupes conçus par des jeunes de 16 à 25 ans résidant à Montpellier.

9. Personnel municipal - Modification du tableau des effectifs.

10. Personnel municipal - Création d'un poste de directeur territorial responsable de l'animation culturelle municipale.

11. Personnel municipal - Vacance de poste d'attaché territorial chargé des fonctions de contrôleur en gestion.

12. Personnel municipal - Revalorisation du traitement des médecins pédiatres.

13. Personnel municipal - Actualisation concernant l'utilisation et l'affectation des véhicules.

14. Avenant n° 13 à la convention d'affermage du Corum en date du 29 juillet 1988 concer-

nant les réservations de la Ville.

15. Avenant n° 1 à la convention d'affermage du Zénith en date du 27 février 1998 concernant les réservations de la Ville.

16. Avenant n° 6 à la convention de concession Ville / TaM concernant la réalisation des travaux de réhabilitation du parc de stationnement Gambetta.

17. Avenant n° 1 à la convention de concession liant la Ville de Montpellier à la Société Interparking France SA pour l'exploitation du parc de stationnement Laissac.

18. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 421 482 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer la construction de 7 logements (sur un total de 10) à la Résidence Le Kipling, ZAC des Consuls de mer, à Montpellier.

19. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 199 018 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer la construction de 3 logements (sur un total de 10) à la Résidence Le Kipling, ZAC des Consuls de mer à Montpellier.

20. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 788 000 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 13 logements (sur un total de 19) à la résidence Le Rodin, rue Billie Holiday à Montpellier.

21. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 285 000 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la construction de 6 logements (sur un total de 19) à la résidence Le Rodin, rue Billie Holiday à Montpellier.

22. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 17 800 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à l'aménagement de l'agence Hauts de Massane, rue Guilhem de Poitiers à Montpellier.

23. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 221 600 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la construction de l'agence Bagatelle, rue Rouget de Lisle à Montpellier.

24. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 60 200 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse d'Épargne du Languedoc-Roussillon destiné à financer l'aménagement de l'agence Las Rébes, rue des

Papyrus à Montpellier.

25. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 61 400 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse d'Épargne du Languedoc-Roussillon pour financer l'aménagement de l'agence Centre Ville, rue de Substantion à Montpellier.

26. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 693 000 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la construction de 12 logements à la résidence située 9, rue des Volontaires à Montpellier.

27. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 354 000 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations destiné à financer l'acquisition de 26 logements à la résidence Le Petit Bard, avenue de Lodève à Montpellier.

28. Attribution de subventions aux associations. Association Arceaux Vie Active : 1 500 € / Caisse Règlements des Avocats : 7 600 € / Compagnie Comme ça : 1 000 €.

29. Avances sur subventions votées par le Conseil municipal pour assurer la continuité de l'action de la Ville et permettre aux associations recevant leurs principales recettes des Collectivités de fonctionner normalement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif. CCAS : 597 000 € / Office du Tourisme : 250 000 € / COSC : 20 000 € / Caisse des Ecoles : 37 000 €.

30. Approbation du bilan de clôture concernant la construction par la Serm, pour le compte de la Ville, de la Bibliothèque Municipale Centrale dans le quartier d'Antigone à Montpellier. Le bilan de l'opération, équilibré en dépenses et en recettes (solde nul) s'établit à 29 669 800,00 €.

31. Avenant n° 4 à la convention de mise à disposition gratuite du bâtiment de la Maison des Rapatriés à la Régie municipale d'exploitation du service des Maisons pour tous pour inclure parmi les mises à disposition le Centre Docteur Rosecchi, rue Alain à Montpellier.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19.12.02

1. Articles L2122 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.

2. Informations de M. le Maire.

2 bis. Affaire supplémentaire. La Ville demande la constatation de l'état de catastrophe naturelle pour les intempéries du 12 décembre 2002.

2 ter. Affaire supplémentaire. Approbation des mesures d'urgence impérieuse prises pour la mise en sécurité des installations (sécurité des personnes et des biens) du rez-de-chaussée du complexe sportif de la Mosson dévasté par les fortes pluies des 11 et 12 décembre 2002.

2 quater. Affaire supplémentaire. Autorisation du lancement d'une consultation par appel d'offres ouvert en procédure d'urgence simple pour: la remise en état du système électrique, de la maçonnerie, chaufferie, peinture, menuiserie, serrurerie et rachat de matériel pour le rez-de-chaussée du complexe sportif de la Mosson.

2 quinto. Affaire supplémentaire. Vœu pour l'extension de la Zone Franche Urbaine en cohérence avec le Grand Projet de Ville.

3. Confirmation des principes retenus en mai 2002 et précisions concernant la formation des élus.

4. Fixation de l'indemnité de logement des instituteurs non logés, en augmentation de 1,86 % pour l'année 2002.

5. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre concernant la construction du groupe scolaire Consuls de mer (maternelle Geneviève Anthonioz de Gaulle de 4 classes et

élémentaire Jean Jaurès de 5 classes), dans la ZAC Port Marianne - Consuls de mer, au cabinet Namer - Thomas pour un montant de 252 722,70 € TTC.

6. Approbation de la signature d'un bail emphytéotique d'une durée de 18 ans entre la Ville de Montpellier et l'association "Bambins du Lez" pour permettre à cette crèche associative, qui doit laisser vacants les locaux qu'elle occupe au 5, rue des Piverts, de bénéficier d'un local mis à sa disposition par la Ville, situé dans le même quartier (les Aubes), rue des Paradisiens. Les partenaires institutionnels du contrat enfance aideront l'association en lui octroyant des financements permettant de réamé-



nager le local conformément aux exigences réglementaires.

7. La Ville décide de dénommer "Mowgli" la halte-garderie de 25 places et "Robin des Bois" la crèche de 48 places qui vont toutes les deux être créées dans le quartier Port Marianne - Odysseum dans le cadre du développement de la politique sociale des quartiers.

8. Attribution de subventions dans le cadre de la Bourse Initiative Jeunes dont l'objectif est de participer à l'émergence de projets individuels ou de petits groupes conçus par des jeunes de 16 à 25 ans résidant à Montpellier.

9. Personnel municipal - Modification du tableau des effectifs.

10. Personnel municipal - Création d'un poste de directeur territorial responsable de l'animation culturelle municipale.

11. Personnel municipal - Vacance de poste d'attaché territorial chargé des fonctions de contrôleur en gestion.

12. Personnel municipal - Revalorisation du traitement des médecins pédiatres.

13. Personnel municipal - Actualisation concernant l'utilisation et l'affectation des véhicules.

14. Avenant n° 13 à la convention d'affermage du Corum en date du 29 juillet 1988 concer-

nant les réservations de la Ville.

15. Avenant n° 1 à la convention d'affermage du Zénith en date du 27 février 1998 concernant les réservations de la Ville.

16. Avenant n° 6 à la convention de concession Ville / TaM concernant la réalisation des travaux de réhabilitation du parc de stationnement Gambetta.

17. Avenant n° 1 à la convention de concession liant la Ville de Montpellier à la Société Interparking France SA pour l'exploitation du parc de stationnement Laissac.

18. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 421 482 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer la construction de 7 logements (sur un total de 10) à la Résidence Le Kipling, ZAC des Consuls de mer, à Montpellier.

19. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 199 018 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer la construction de 3 logements (sur un total de 10) à la Résidence Le Kipling, ZAC des Consuls de mer à Montpellier.

20. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 788 000 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 13 logements (sur un total de 19) à la résidence Le Rodin, rue Billie Holiday à Montpellier.

21. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 285 000 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la construction de 6 logements (sur un total de 19) à la résidence Le Rodin, rue Billie Holiday à Montpellier.

22. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 17 800 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à l'aménagement de l'agence Hauts de Massane, rue Guilhem de Poitiers à Montpellier.

23. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 221 600 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la construction de l'agence Bagatelle, rue Rouget de Lisle à Montpellier.

24. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 60 200 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse d'Epargne du Languedoc-Roussillon destiné à financer l'aménagement de l'agence Las Rébes, rue des

Papyrus à Montpellier.

25. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 61 400 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse d'Epargne du Languedoc-Roussillon pour financer l'aménagement de l'agence Centre Ville, rue de Substantion à Montpellier.

26. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 693 000 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la construction de 12 logements à la résidence située 9, rue des Volontaires à Montpellier.

27. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 354 000 € que l'ACM se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations destiné à financer l'acquisition de 26 logements à la résidence Le Petit Bard, avenue de Lodève à Montpellier.

28. Attribution de subventions aux associations. Association Arceaux Vie Active : 1 500 € / Caisse Règlements des Avocats : 7 600 € / Compagnie Comme ça : 1 000 €.

29. Avances sur subventions votées par le Conseil municipal pour assurer la continuité de l'action de la Ville et permettre aux associations recevant leurs principales recettes des Collectivités de fonctionner normalement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif. CCAS : 597 000 € / Office du Tourisme : 250 000 € / COSC : 20 000 € / Caisse des Ecoles : 37 000 €.

30. Approbation du bilan de clôture concernant la construction par la Serm, pour le compte de la Ville, de la Bibliothèque Municipale Centrale dans le quartier d'Antigone à Montpellier. Le bilan de l'opération, équilibré en dépenses et en recettes (solde nul) s'établit à 29 669 800,00 €.

31. Avenant n° 4 à la convention de mise à disposition gratuite du bâtiment de la Maison des Rapatriés à la Régie municipale d'exploitation du service des Maisons pour tous pour inclure parmi les mises à disposition le Centre Docteur Rosecchi, rue Alain à Montpellier.

SECURITE

La police municipale se dote de nouveaux moyens d'intervention

A VILLE DE MONTPELLIER ENGAGE UNE PROCÉDURE DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite aux intempéries du jeudi 12 décembre 2002, la Ville de Montpellier a engagé auprès de la Préfecture une procédure de catastrophe naturelle. Tous les particuliers ou les professionnels ayant subi des dégâts sur les bâtiments ou les véhicules doivent tout d'abord en faire la déclaration à leur assurance. Ils doivent transmettre une copie de cette déclaration au service communal d'hygiène et de santé. Ce service les préviendra dès que la commission interministérielle en charge des catastrophes naturelles aura statué sur la demande et l'aura publiée au Journal Officiel. En application de la loi du 13 juillet 1982 n° 82600, les intéressés, s'ils ne l'ont pas fait précédemment, disposeront d'un délai de 10 jours suivant cette publication pour faire une déclaration de sinistre auprès de leur compagnie d'assurance, la date de publication constituant le point de départ du délai d'indemnisation.

LE DERNIER "VIVEMENT" EST PARU

Au sommaire du dernier "Vivement", réalisé par la rédaction des journaux municipaux pour les seniors de la Ville : l'agenda des sorties et loisirs pour les trois prochains mois, pleins feux sur le club Laure-Moulin, toutes les coordonnées pour s'inscrire dans les ateliers des clubs, l'interview de Michèle Fiol, modéliste et sculpteur qui anime des ateliers de décoration intérieure au club Luis-Mariano et de couture au club des Aubes, un reportage sur le travail de mémoire réalisé dans les quartiers avec les souvenirs des anciens montpelliérains et un petit tour du monde des us et coutumes gastronomiques des fêtes du nouvel an... Vivement Age d'Or est à votre disposition dans de nombreux espaces municipaux : Hôtel de Ville, mairies annexes, Maisons pour tous, clubs de loisirs de l'Age d'Or, piscines... A consulter aussi sur le site : www.ville-Montpellier.fr



Les nouvelles motos BMW 650 cc vont permettre de constituer deux brigades qui sillonneront la Ville.

Cette année, un budget conséquent a été consacré à doter la police d'un équipement moderne et efficace. "Le Maire en décidant d'améliorer les conditions matérielles d'intervention de la police municipale, respecte les engagements qu'il a pris auprès des Montpelliérains, explique Christian Bouillé. C'est un engagement politique très fort. Nous attendons d'ailleurs que l'Etat de son côté fasse la même chose et mette en œuvre les dispositions du contrat local de sécurité signé avec la ville en 1999, notamment en ce qui concerne l'augmentation des effectifs, la création de nouveaux commissariats de police nationale ainsi que l'extension des heures d'ouverture". Ainsi, après la mise en place dans le centre ville d'une brigade VTT, dont l'efficacité est unanimement reconnue, il a été décidé de créer une brigade motorisée équipée de motos puissantes, de renforcer les brigades équestres d'une nouvelle équipe à la Mosson et également de moderniser le parc automobile de la police. Le développement informatique des postes de police et la construction de nouveaux postes pour une répartition homogène et équilibrée sur toute la ville, associés à un renforcement de la vidéo surveillance, à l'armement décidé par le conseil municipal, et aussi à la nouvelle tenue beaucoup plus fonctionnelle des po-

liciers, traduisent cette volonté d'améliorer la sécurité et la tranquillité des Montpelliérains, dans le strict cadre des compétences de la police municipale. "Ces investissements qui se chiffrent à 1,4 million d'euros au budget 2002, poursuit Christian Bouillé, ont coûté cher à la collectivité, mais nous avons déjà noté des retombées très positives pour la population".

UNE DIRECTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

La direction de la sécurité publique, a été créée en 2001 pour coordonner l'action et les moyens des acteurs chargés de la sécurité publique. Cette grande direction, chapeauté par le Maire, Christian Bouillé, adjoint au maire délégué à la Sécurité, Claude Coughenc, directeur général des services et Jean-Pierre Salles, directeur, est constituée par 215 personnes au total. Tous, et notamment les 16 agents du centre superviseur urbain, les 23 agents locaux de médiation urbaine, les 62 surveillants de la voie publique qui dépendent de Tam et les 91 agents de la police municipale, même s'ils ne sont pas officiers de police judiciaire, se consacrent à assurer la sécurité et la tranquillité des Montpelliérains. "Si en créant cette direction, ajoute Christian Bouillé, la municipalité a clairement affiché sa volonté de jouer la carte de la sécurité, elle a également clairement souhaité donner toutes leurs lettres de noblesse à ces policiers municipaux dont la profession est difficile et en qui elle a une parfaite confiance."

Des jumelles radar destinées à contrôler les vitesses complètent les équipements de la police nationale et de la gendarmerie.

Voitures, motos et scooters puissants, armement, tenue fonctionnelle, postes de police modernisés... : la police municipale est désormais équipée à la mesure des nouvelles missions qui lui sont confiées.



La nouvelle brigade équestre de la Mosson contrairement à celles destinées aux parcs et espaces verts du Domaine de Grammont, du zoo et de Montmaur, intègre des missions de police en zone urbanisée (marché, stade, domaine de la Mosson...).



Les équipes des 91 policiers municipaux se relaient dans toute la ville du lundi au samedi de 7h à 13h30, de 13h à 21h et de 16h à 24h, en plus du dimanche pour les "puces" de la Mosson de 5h à 14h.



Tous les véhicules de la police municipale sont maintenant aux normes de la police.

MUC LUTTE

La lutte, un "antistress" très ludique

Contrairement à des préjugés très tenaces, la lutte n'est pas un sport violent. Cette discipline pratiquée sur tous les continents est un formidable antistress ...



Au Palais des sports René-Bougnol, les enfants avec leur entraîneur Michel Modoc.

“La lutte est un sport méconnu et mal connu, elle est souvent associée au catch et avec lui à une image de violence, explique Philippe Roure, président du MUC Lutte et ardent défenseur de la lutte qu'il a pratiquée dès l'âge de 15 ans, pourtant, poursuit-il, la lutte n'a rien à voir avec le catch. Elle est régie par des règles strictes qui garantissent la sécurité. Elle est basée sur la maîtrise de son adversaire, mais les coups, strangulation et appuis sur les articulations sont strictement interdits”.

UN JEU PLUS QU'UN SPORT

“Moi ce que j'aime dans la lutte, explique Paulin, 10 ans, c'est le combat.” C'est aussi l'avis d'Alexandre, Quentin, Martin et Thomas qui partagent la séance avec lui ce jour-là. “Mais l'échauffement, c'est bien aussi”. C'est vrai que l'entraînement avec son caractère très ludique plaît beaucoup aux enfants. “Le jeu, précise Philippe Roure, est un merveilleux outil pédagogique. Il permet aux enfants de s'épanouir et de s'exprimer sur le tapis face à leur adversaire, dans le respect des règles. Chaque séance est adaptée à la catégorie d'âge et répond à des critères éducatifs et des valeurs fondamentales. La lutte est une formidable école de vie”. Pour les 4/6 ans, la lutte contribue à l'éducation et au développement de la motricité. Pour les 7/11 ans, elle permet d'acquérir les bases pour une pratique encadrée et maîtrisée du combat. Et pour les 12 ans et plus, la lutte donne la possibilité de développer des capacités techniques, tactiques et physiques. Chez

les adultes, la lutte détente fait l'unanimité. “Je ne fais personnellement plus de lutte compétition, je lui préfère la lutte loisir. Après une journée de travail, c'est pour moi un moyen de me vider la tête, de me déjouler, précise Philippe Roure. Ça agit comme un antistress”.

UN ART DE VIVRE SÉCULAIRE

La lutte est en effet un sport complet. Elle met en action tous les muscles du corps et contribue au développement de qualités physiques : adresse, souplesse, vivacité et force. En même temps, c'est une véritable gymnastique de l'esprit qui fait appel à l'intelligence et au sens de la décision. “Mais la lutte porte aussi en elle une éthique sportive: le respect de soi et des autres, le goût de l'effort et du dépassement”, ajoute Philippe Roure. C'est également un sport de défense et de combat multimillénaire. On a retrouvé les traces les plus anciennes de sa pratique sur des sépultures égyptiennes vieilles de 7 000 ans. Et cela donc avant d'être pratiquée en Grèce. La lutte est également devenue sport olympique depuis les premiers jeux en 1896 et c'est actuellement une des disciplines pratiquées par le plus grand nombre de pays différents aux jeux olympiques. Si la pratique distingue deux sortes de luttés : la lutte gréco-romaine, dans laquelle seules les prises entre la tête et la ceinture sont permises et la lutte libre qui permet elle aussi les prises de jambes, c'est au nombre de 200 et plus que se chiffrent dans le monde les formes de luttés traditionnelles. Un art de vivre sé-

culaire, donc, mais également une tradition culturelle qui fait partie intégrante du patrimoine commun de l'humanité.

MUC LUTTE, SEUL CLUB MONTPELLIÉRAIN DE LUTTE

En France, contrairement à ce qu'on pourrait croire, la lutte n'est pas un sport fédérateur. On compte à peu près 12 000 licenciés répartis dans quelque 250 clubs. A Montpellier, le MUC Lutte est le seul club de lutte, mais c'est un des plus grands clubs du Languedoc Roussillon pour le nombre de ses licenciés. Il compte cette année 70 adhérents, dont 35 enfants. Des enfants qui d'ailleurs, notamment grâce aux actions découvertes mises en place dans les quartiers et dans les écoles par le club, en partenariat avec la Ville et Place au sport, sont de plus en plus nombreux chaque année. Sur le quartier Petit Bard, la réussite est d'ailleurs exemplaire. Une soixantaine d'enfants se pressent chaque semaine pour suivre les enseignements donnés par Mustapha Dip, également entraîneur de l'équipe nationale cadet en lutte gréco-romaine et par Benjamin Rubi, double champion de France. Et certains enfants des quartiers, très prometteurs et particulièrement motivés, ont déjà pu participer à des compétitions hors département. Désormais, l'élan est donné. D'autres projets d'actions pédagogiques et d'initiation à la lutte sont déjà prêts à voir le jour sur la Ville. Un effet contagion qui pourrait provoquer une multiplication de “luctators” Montpelliérains - et Montpelliéraines - de 4 à 60 ans et plus...

* nom des lutteurs dans l'Antiquité grecque



MUC Lutte, mode d'emploi

Les entraînements ont lieu au Palais des sports René-Bougnol.

- pour les enfants : le mercredi de 17h30 à 18h30 et le samedi de 15h45 à 17h.
- pour les adultes : le lundi et le mercredi de 18h30 à 20 et le samedi de 15h45 à 17h

Renseignements : 06 72 73 89 02

Calendrier des manifestations sportives

- **5 janvier :** Rugby (championnat de France Pro D2), MRC/Métro RCF, 15h, Stade Sabathé.
- **11 janvier :** Football (Championnat de France 1^{re} division) - MHSC / Nice, 20h, Mosson Honneur.
- **11 janvier :** Volleyball (Championnat de France Pro) - MTP Volley Pro/Poitiers, 20h, palais des sports Coubertin.
- **18 janvier :** Football (Championnat de France 1^{re} division) - MHSC/Ajaccio, 20h, Mosson Honneur.
- **19 janvier :** Rugby (championnat Pro D2)-MRC / Albi, 15h, Stade Sabathé.
- **21 janvier :** Volleyball (Championnat de France Pro) - MTP Volley Pro/Nice, 20h, palais des sports Coubertin.
- **25 janvier :** Volleyball (Championnat de France Pro) - MTP Volley Pro/Arago, 20h, palais des sports Coubertin.
- **26 janvier :** Rugby à XIII (1^{re} division B) Montpellier / Réalmont, 15h, Stade Claude-Béal (Honneur).
- **Football** (1^{re} division féminine)-MHSC / La Roche Esolf, 15h, Annexe Mosson.
- **2 février :** Rugby (championnat Pro D2)-MRC / Tarbes, 15h, Stade Sabathé.
- **5 février :** Football (Championnat de France 1^{re} division) - MHSC/Strasbourg, 20h, Mosson Honneur.
- **8 février :** Volleyball (Championnat de France Pro) - MTP Volley Pro/Dunkerque, 20h, palais des sports Coubertin.

EPIPHANIE

Le gâteau des Rois

Ce tableau, peint en 1774 par Jean-Baptiste Greuze, fait partie de l'exceptionnelle collection du musée Fabre qui possède une douzaine d'œuvres de ce grand peintre des scènes familiales

Evolution du chantier de reconstruction du musée

Le déménagement des œuvres du musée Fabre, commencé à la fin octobre, s'est terminé au début décembre. Les 1600 tableaux, les 350 sculptures et les 3500 dessins ont été stockés dans un entrepôt sécurisé et climatisé de 600m² situé dans la périphérie de la ville. Les travaux de reconstruction du bâtiment vont commencer le 15 janvier 2003 après que les locaux administratifs du musée aient été transférés au 2, rue Montpelliéret (anciens locaux du CCAS), où se trouvent également les ateliers pédagogiques et la documentation.

Les expositions au Pavillon du musée Fabre

- l'exposition du legs consenti à la Ville par l'antiquaire Jean Pierre Rouayrou, des meubles et objets d'art des 17^e et 18^e siècles, prévue entre le 8 mars et le 20 avril 2003 ;
- la présentation exemplaire de la collection Alfred Bruyas prévue de mai à la mi-octobre 2003 (entre autres, chefs d'œuvre de Courbet, Delacroix...);
- l'exposition de Frantisek Kupka (1871 - 1957) prévue entre le 1^{er} mars et le 30 mai 2004, exposition organisée dans le cadre d'un partenariat "hors les murs" avec le Centre Pompidou.

Les échanges

Sur le plan national, le musée Fabre rénové ne pourra que développer les liens déjà existants avec les grandes instances nationales (Louvre, MNAM...) et régionales notamment dans le domaine des réseaux d'échanges d'expositions temporaires. Sur le plan international, le musée retrouvera une crédibilité qui lui permettra de poursuivre des échanges ambitieux entamés ces dernières années avec des expositions qui présentaient plusieurs prêts importants provenant de grandes collections nord-américaines et européennes.

Les campagnes de restauration

La restauration de chefs d'œuvre du musée (une cinquantaine chaque année) est prévue pendant les trois ans de fermeture. Au début du mois de décembre, une cinquantaine de tableaux ont été acheminés dans les ateliers de restauration de Marseille et de Versailles. Il s'agit d'ateliers spécialisés placés sous le contrôle scientifique de l'Etat. D'autres campagnes vont s'enchaîner d'ici la réouverture, pour que cette dernière puisse s'effectuer dans des conditions optimales.

Jean-Baptiste Greuze aurait voulu être un peintre d'histoire. Déçu dans son ambition par l'échec de Septime Sévère et Caracalla (Louvre 1769), il se spécialisa dans la peinture de mœurs, d'un style noble et sentimental : La lecture de la Bible en 1775 (Paris, collection Hottinger), L'accordée de village (1761, Paris, musée du Louvre), La mère bien aimée en 1769 (Madrid, comte de Laborde) ou Le gâteau des Rois (1774) du musée Fabre. Il a ouvert de nouvelles voies en traitant la peinture de genre comme des tableaux d'histoire, en coulant la rhétorique des attitudes et des sentiments dans l'expression quotidienne. Diderot adhéra très vite à cette forme moderne de peinture d'histoire que Greuze exposa avec succès aux Salons de 1761, 1763 et 1765. Mais l'Académie l'empêcha d'exposer en 1767, parce qu'il avait négligé de présenter son "morceau de réception" (tableau réalisé pour son entrée à l'Académie) ; elle le reçut parmi les peintres de genre, malgré l'austérité du Septime Sévère

(1769, Paris, musée du Louvre). Vexé, Greuze refusa désormais d'exposer au Salon réalisant nombre de portraits et de scènes intimistes de la vie contemporaine pour ses mécènes et ses amis. Le gâteau des rois, peint au sommet de sa gloire en 1774, rappelle une coutume de l'Épiphanie. Il réunit une famille dans un intérieur paysan où le spectateur s'attarde sur les détails pittoresques des costumes, de la vaisselle ou un chat. La scène se déroule comme un récit, avec ses protagonistes rapidement typés, l'enfant ému, la boudeuse, la servante craintive, avec ses épisodes principaux autour du père et ses anecdotes secondaires comme le fils qui apporte une soupière. Mais la composition claire, précisée par les regards, empêche toute confusion. Le fond neutre souligne les choix esthétiques de l'artiste, en détachant clairement les personnages presque en frise, dans une composition qui reflète l'admiration de l'auteur pour Poussin. Il rappelle aussi la vogue

de la peinture hollandaise, l'art de Teniers ou Van Ostade, et les scènes d'auberge auxquelles Greuze a été sensible dès les années 1750. Ce n'est donc pas par hasard si Le gâteau des rois a été donné au musée Fabre par Valedau, grand collectionneur de tableaux nordiques. Par delà le sentimentalisme facile de ces visages d'enfants émus et sensibles qui ont fait la gloire de l'artiste, Greuze a insisté sur le contraste des générations tout en créant un type moral et social. Dans ce théâtre du quotidien, le réalisme individuel jouxte l'uniformisation des types coulés dans une psychologie traditionnelle des vertus familiales. Ce tableau, comme l'ensemble des collections du musée a été mis en caisse et est précieusement conservé pendant la durée des transformations du musée

*Le gâteau des Rois - Huile sur toile - 72 x 91 cm
Legs Valedau, 1836
Inv.836.4.27*



EUTERP

Une saison très "jazzy"

L'Orchestre national et l'Opéra national de Montpellier, réunis sous le nom d'Euterp, innovent dès 2003, en programmant une saison jazz aux côtés des concerts lyriques, classiques et contemporains. Un régal en perspective !

Les amateurs de jazz - formations de jazz et jazzmen nombreux, mais également public passionné - vont être particulièrement ravis. Ils vont maintenant pouvoir goûter pleinement toute l'année, au plaisir du jazz à Montpellier.

DU JAZZ TOUTE L'ANNÉE

"C'est pour satisfaire ce public à la fois curieux et exigeant qu'il était important de développer le jazz à Montpellier en dehors de la période estivale des festivals, explique René Koering, surintendant de la musique. "La programmation a été concoctée avec Xavier Bonnet, conseiller artistique de l'orchestre et jazzman lui-même. Et cette saison sera à la hauteur de ce qu'est le jazz à Montpellier en été." Les concerts de Jazz prévus dans le cadre d'Euterp* auront lieu au rythme syncopé de cette musique improvisée qui est une des plus inventives du 20^e siècle. Au nombre de huit, ces concerts seront donnés dans l'enceinte du Corum, salle Pasteur, mais aussi salle Berlioz et à l'Opéra Comédie, salle Molière.

DES GRANDS NOMS DU JAZZ

"Rien qu'au festival de Radio France et Montpellier, les 14 concerts de la série jazz donnés cet été dans la Cour des Ursulines ont attiré plus de 11 200 personnes, précise René Koering. Il y a une attente très grande du public. Pour le satisfaire, la programmation a été voulue éclectique, ouverte et surprenante." Et de grands artistes sont attendus. Avec Romane Trio, par exemple, un guitariste de jazz manouche qui confirme son appartenance aux héritiers de Django Reinhardt, le concert d'ouverture promet, d'être un véritable moment jubilatoire. Mais Montpellier va aussi accueillir, entre autres grands du jazz, Randy Weston et Monty Alexander, deux très grands pianistes qui se produiront en duo le 1^{er} juin.



Romane Trio

Pourquoi Euterp ?

Euterp est le nom de l'association issue de la fusion de l'Orchestre national et de l'Opéra national de Montpellier. Euterpe, dans la mythologie grecque, était la muse de la musique, dont le nom signifie "la bien-plaisante". Couronnée de fleurs, elle est le plus souvent entourée de hautbois et de flûtes. Parfois elle chante et elle danse pour réjouir le cœur des dieux. On raconte qu'elle présidait aux fêtes et aux divertissements. Pourquoi Euterpe sans "e" ? Simplement parce que le nom d'Euterpe avait déjà été déposé en tant que "marque" sur Internet.



Henri Talvat, adjoint délégué à la vie culturelle

"C'est important que le jazz fasse partie de l'année musicale. Le jazz est une musique qui est devenue classique. En même temps, elle correspond aux tendances actuelles de la musique. Montpellier a son public pour le jazz, mais également un jazz club et une école de jazz. Cette nouvelle saison qui s'ouvre va nous permettre de faire venir de grands jazzmen à Montpellier. Je pense en particulier à Randy Weston, Michel Portal et Martial Solal, un très grand pianiste et une vraie légende. Mais Montpellier, c'est aussi un lieu de création, avec des compositeurs musiciens tels que : Michel Marre, Doudou Gouirand, Gérard Pansanel ou Denis Fournier, et la saison jazz va nous permettre de créer des liens avec tous ces grands créateurs d'ici."

Calendrier de la saison jazz

- Romane Trio, le 26 janvier à 21h, salle Pasteur Le Corum
- Slapscat, le 8 février à 21h, salle Molière Opéra Comédie
- Martial Solal, le 16 février à 21h, salle Pasteur Le Corum
- Michel Portal Trio, le 16 mars à 21h, salle Pasteur Le Corum
- Stefano di Battista, Quartet, le 18 mai à 21h, salle Pasteur Le Corum
- Monty Alexander & Randy Weston le 1^{er} juin, salle Berlioz Le Corum
- Renaud Garcia-Fons Trio, le 12 octobre à 21h, salle Pasteur Le Corum
- Kochoyan Trio le 25 octobre à 21h, salle Molière Opéra Comédie
- Paul Pioli et Daniel Huck, Quartet, le 8 novembre à 21h, salle Molière Opéra Comédie

BRONX-BARBES

Ce film d'Eliane Latour qui conte la difficulté de vivre de deux jeunes Africains, a été salué par la critique : mention spéciale du Jury - Locarno 2000, Grand prix du festival du film Français, Albi 2000, Prix d'interprétation masculine décerné à Anthony Koulehi et Loos Sylla Oussen, Festival Français, Albi 2000. Il a également été nommé au Prix Cyril-Collard. A voir au diagonal Capitol, le 13 janvier à 20h.

VISITES GUIDÉES DE L'OFFICE DE TOURISME

- Centre historique : les 2, 3, 4, 6, 11, 15, 18, 22, 25, 29 janvier et les 1^{er} et 5 février à 15h.
- Faculté de médecine : les 4 (à 10h30), 10, 21 janvier et les 1^{er} (10h30) et 6 février à 15h.
- Cathédrale Saint-Pierre et le gothique méridional : le 7 janvier à 15h.
 - Montpellier, ville marchande : le 18 janvier à 10h30.
 - Le cimetière St Lazare : le 23 janvier à 15h.
- Montpellier, ville médiévale : le 25 janvier à 10h30.
 - Sur les traces du protestantisme : le 30 janvier à 15h.
- La médecine à Montpellier : le 6 février à 15h. Réservation obligatoire : 04 67 60 60 60

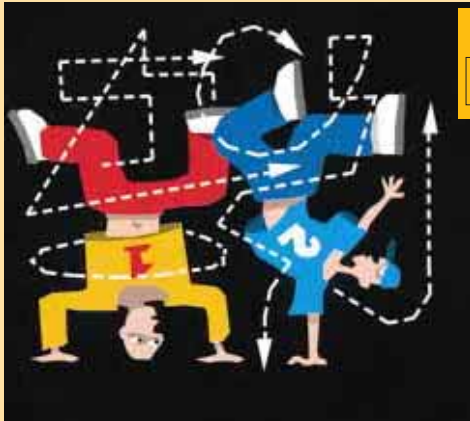
UN SERVICE DE PHARMACOLOGIE MÉDICALE ET TOXICOLOGIE CRÉÉ À L'HÔPITAL LAPEYRONIE

Les unités fonctionnelles de ce nouveau service étaient auparavant éparpillées à Saint-Charles, à l'Institut de biologie, à l'hôpital Lapeyronie et à l'hôpital St Eloi. Le CHU de Montpellier a regroupé, dans un souci d'efficacité et de complémentarité, les unités de ce nouveau service dans des locaux de l'hôpital Lapeyronie. Ces 6 nouvelles unités fonctionnelles ont pour rôle l'évaluation de l'efficacité, de la tolérance clinique et de la dangerosité ou de la toxicité des médicaments, ainsi que l'identification de substances non médicamenteuses auxquelles l'organisme peut être confronté.



Michel Portal @guy Le Querrec - Magnum

agenda



Du 15 au 18 janvier

Montpellier Danse 03 - Hip hop

De bouche à oreille

Temp'o

temp'o est l'histoire de deux frères danseurs de hip hop. L'un danseur confirmé, s'entraîne jusqu'à ce que le petit, un brun provocateur vienne l'interrompre. Le défi prend corps donnant l'occasion d'une confrontation ludique et de maladresses savamment mises en scène. Le tout baigné par la musique du beat boxer Poulpo qui mixe des extraits de musique classique, de funk, du jazz, de soul ou du rock.



Symbiose

A'corps,

une danseuse, un danseur, un DJ se rencontrent et créent un langage particulier à travers la gestuelle et le rythme. De la passe de break aux claquettes, du corps à la plati-ne, un clin d'œil vers la rue...

The smiley show

R2Rue

the smiley show est un spectacle conçu, imaginé, chorégraphié par 6 danseurs de la Compagnie. Il est principalement basé sur le plaisir, la joie, l'humour qui gravitent entre les personnages du groupe. La conception musicale leur permet de faire passer leurs idées et leurs capacités sur le devant de la scène.

Montpellier Danse 03

- Maurice Béjart : Sept danses grecques / Elton-Berg / Juan y Teresa / Boléro à l'Opéra Berlioz Le Corum, les 31 janvier et 1^{er} février à 20h30 et le 2 février à 17h
- Far, Hélène Cathala et Fabrice Ramalingom, compagnie La Camionetta, le 4 janvier à 20h30 au théâtre de Grammont.
- Suite : Vitre, Julien Hamilton, 28 janvier à 20h30, Studio Bagouet / Les Ursulines. Tél. : 0 800 600 740 (numéro gratuit).

Théâtre du Hangar

- Parole automatique, de Jacques Bioulès, les 15, 16, 17 janvier, mercredi et jeudi à 19h, vendredi à 20h45.
- Saleté, de Robert Schneider, du 21 janvier au 8 février, mardi, vendredi et samedi à 20h45, mercredi et jeudi à 19h et dimanche à 18h. Tél. : 04 67 41 32 71.

Théâtre Jean-Vilar

- Les habits du dimanche, de François Morel, les 10 et 11 janvier à 21h.
- Terminus, par la Compagnie MCR, The Smiley show par la Compagnie R 2 Rue, soirée Hip Hop dans le cadre de Montpellier Danse, les 15 et 16 janvier à 20h30.
- Parole de sable / Paroles de vent, par la Compagnie Malka, soirée Hip Hop dans le cadre de Montpellier Danse, le 18 janvier à 20h30.
- La grande maison, par la Compagnie Clapas, théâtre musical tout public à partir de 6 ans, le 22 janvier à 14h30.
- Dikès, concert. 1^{re} partie : Sarai, le 30 janvier à 21h. Tél. : 04 67 40 41 39.

Théâtre des Treize Vents

- L'échange de Paul Claudel, du 29 janvier au 1^{er} février, mercredi et jeudi à 19h, vendredi et samedi à 20h45. Tél. : 04 67 99 25 25.

Trioletto

- Rétrospective John Cassavetes, concert, le 15 janvier à 14h.
- Free Cab / MJS, concert, le 24 janvier à 21h
- Le Misanthrope, de Molière, les 30, 31 janvier à 20h45 et le 1er février à 20h45.
- No jazz, concert, le 6 février à 21h. Tél. : 04 67 41 50 09 (Service culturel du Crous).

Hip hop

Passer de la rue à la scène n'a rien d'évident, c'est le défi qu'a lancé et réussi la danse hip hop. Il en a fallu de l'énergie pour imposer un style, une écriture chorégraphique toute en virtuosité, une musique que la danse contemporaine a fini par accepter comme une de ses pratiques.

L'heure n'est plus aux crispations, à la ségrégation, aux cli-vages, et c'est avec un bonheur communicatif que les 6 danseurs du R2Rue offrent au public un spectacle libéré, basé sur le plaisir, la liberté, bref un programme généreux pour leur Smiley show.

Quant à Temp'o on ne peut manquer de souligner la jeunesse de la formation (l'un d'entre eux a tout juste 16 ans), ce qui ne les empêche pas d'avoir déjà été remarqué par Franck II Louise. Leur hip hop, doté d'une belle énergie travaille le défi sur le mode humoristique. Avec Symbiose, titre à valeur de programme, cette soirée s'achève sur la démonstration éclatante par la Compagnie A'corps, que le hip hop peut mixer tous les styles, danser le break, tout autant que les claquettes : Symbiose, tout est dit.

Avec la Compagnie Malka, rencontre de deux chorégraphes Eric Mézino et Landrille "Bouba" Tchouda et des deux cultures, malgache et camerounaise, c'est la conquête du sol, mais aussi le sens de l'histoire qui s'impose comme premiers enjeux identitaires. Paroles de sable, paroles de vent propose une danse à la recherche de ses origines, une danse de métissage qui remet en perspective ses racines urbaines.

Temp'o / R2Rue / A'corps

Le 16 janvier à 20h30 au théâtre Jean-Vilar

Location Montpellier Danse : 0 800 600 740

Paroles de sable,

paroles de vent

Compagnie Malka

paroles de sable, paroles de vent est une pièce sur le temps. Ici la danse agit pour concrétiser une distance, détachée du temps de son action, se voulant à la fois expression de sagesse, d'humour, une énergie motrice des corps et des esprits. Danser de l'être, danser du souvenir, danser du futur. Danser du plaisir. Danser des souvenirs, tout simplement. Le 18 janvier à 20h30 au Théâtre des Treize Vents Location Montpellier Danse : 0 800 600 740





Du 14 au 19 janvier, mardi, vendredi et samedi à 20h45, mercredi et jeudi à 19h et dimanche à 17h. Location : 04 67 60 05 45

Du 14 au 19 janvier

Théâtre des Treize Vents

Le voyage de Monsieur Perrichon d'Eugène Labiche

En 1860, un carrossier enrichi décide de fêter sa retraite et la fin des études de sa fille Henriette par un voyage en chemin de fer qui le conduira en Suisse avec sa famille. Mais les deux jeunes gens le suivent qui, l'un et l'autre épris d'Henriette, vont s'attacher, dans une lutte loyale et amicale, à obtenir la main de celle-ci. "Adoptons un style de jeu sportif, posons un praticable à la pente incertaine, creusons des trappes et des chausse-trappes. Puis, envoyons-les sur la montagne qui glisse, sur ses pentes et dans ses précipices".

Quand la famille Perrichon rentrera enfin chez elle, ce "chez-soi", censément de calme et de repos, ce sera dans un lieu vide où des menaces atroces planent sur le héros : la prison, le duel, l'arrivée imminente de la mort : "Il suffit d'un quart d'heure". Chez eux, le jardin même a des odeurs de tombeau. Perrichon fait rire, amuse, épouvante, émeut. Vous rentrerez chez vous rassuré.

Mais attention danger ! Le Perrichon n'est pas inoffensif !"

Laurent Pelly, Agathe Mélinand

"Eugène Labiche a compris ce que le public venait le plus volontiers chercher au théâtre. Un massacre. Comme jadis au cirque. Un massacre vu d'un fauteur sans avoir l'air d'y toucher."

Philippe Soupault, Eugène Labiche

Euterp

Faisons un opéra, le petit ramoneur Opéra pour enfants de Benjamin Britten

"es gamins, couchez vos parents et venez à l'Opéra ! C'est là que ça se passe."

Faisons un opéra, c'est à la fois une partition de qualité et une pièce de théâtre musical, un véritable jeu de miroir : du théâtre dans le théâtre, de l'opéra dans l'opéra.

Une histoire onirique qui se déroule sous les toits, sur les toits et dans les cheminées. Un spectacle "interactif" familial, ludique et festif. Un spectacle qui réconcilie les enfants avec l'opéra.

Les enfants décident de mettre en scène un opéra avec l'aide des adultes. Dans les deux premiers actes, on discute de la bonne marche du travail et on répète les rôles. Le public est appelé lui aussi à mettre au point le sien.

Dans le troisième acte, on joue véritablement le spectacle dont l'histoire, située en 1810, raconte la rencontre de Sam, le petit ramoneur et d'un groupe d'enfants qui vivent à Iken Hale dans le Suffolk. La rencontre a lieu au moment où Sam, huit ans, s'emploie à nettoyer les cheminées. Les enfants réussiront à le libérer de son chef ramoneur, Black Bob.

Le 9 janvier à 14h30 et le 10 janvier à 19h à l'Opéra comédie - Location : 04 67 60 19 99 (Opéra) ou 04 67 616 616 (Corum)

7, 8 et 9 février

Montpellier Swing Dance festival

Chaque année au mois de février, le festival organisé par les Tontons Swingueurs, rassemble à Montpellier, jeunes danseurs, musiciens, DJ et amateurs de jazz pour une des plus importantes fêtes du swing.

Au programme cette année : concert

• Concerts et soirées swing avec notamment : "Daddy swing orchestra", "Caroline Jazz Band" et Manu Smith.

Stage de lindy-hop avec la participation de Skye Humphry, champion du monde 2002 et Sarah Spence et également, concours amateur Jack and Jill et des démonstrations. Au Pavillon de l'Hôtel de Ville.

Infos : www.lestonsswingueurs.com ou Tél. : 06 08 21 51 10.



Théâtre d'O

• Des couteaux dans les poules, le 15 janvier à 19h et les 16 et 17 janvier à 20h30.

• Mise en intimité de "La maladie de la mort", de Marguerite Duras, les 30 et 31 janvier à 20h45 et le 1^{er} février à 19h.

Tél : 04 67 67 74 34

Théâtre Lakanal

• Bobby Rangell, invité du Collectif Continuum. Concert, le 21 janvier à 21h. Renseignements : 04 67 02 85 25.

• Cabaret médiéval, par le duo Cortesia. Une nouvelle approche originale et impertinente de la poésie et de la musique des Troubadours. Représentations les 8, 15, 29 janvier à 20h45. Renseignements : 04 67 75 86 95.

Zénith Sud

• Toto, concert, le 27 janvier à 20h30.

• Henri Dès, concert, le 1^{er} février à 19h.

Corum

• Gloubiboulga Night 03, en tournée le 15 février. Projection des meilleurs programmes jeunesse et dessins animés diffusés en France entre 1975 et 1987.

Renseignement : 04 67 13 89 20 ou

www.gloubiboulganight.com.

Théâtre Gérard-Philipe

• Othello 71, par Houtch Cie, d'après l'œuvre de Shakespeare, les 22, 23, 24, 29, 30, 31 janvier et le 1^{er} février. Réservations : 04 67 92 16 72.

Ciné Club Jean-Vigo

• La soif du mal (Touch of Evil), d'Orson Welles, le 9 janvier.

• Traquenard (Party girl), de Nicola Ray, le 16 janvier.

• Meurtre dans un Jardin anglais, (The Draughtsman's contract), de Peter Greenaway, le 13 février. Séances au centre Rabelais, à 20h30.

Renseignements : 04 99 13 73 72.

Euterp,

Concerts et spectacles de l'Orchestre national et de l'Opéra national de Montpellier

• Quatuor Amati (Mozart, Szymanowski, Schumann), le 7 janvier, salle Pasteur.

• Ludwig van Beethoven et Alexander von Zemlinsky. Le 10 janvier à 20h30 et le 11 janvier à 17h à l'opéra Berlioz.

• Piotr I. Tchaïkovski et Gustav Mahler, le 17 janvier à 20h30 et le 19 janvier à 17h à l'opéra Berlioz.

• Madrigaux de Heinrich Schütz et Claudio Monteverdi, le 21 janvier à 20h30 à l'opéra Comédie.

• Concert de prestige. Montpellier accueille l'Orchestre national de France. Giovanni Battista Pergolèse et Joseph Haydn, le 24 janvier à 20h30 à l'opéra Berlioz.

• Quatuor Diotima (Mozart, Malpiero, Xenakis, Schumann), le 2 février à 10h45, salle Pasteur.

• I Capuleti e i Montecchi : Les Capulet et les Montaigu, de Vincenzo Bellini. Magie et poésie du théâtre de Shakespeare, les 2 et 9 février à 15h, les 4 et 6 février à 20h.

Renseignements et réservations : 04 67 616 616 / www.orchestre-montpellier.com ou 04 67 60 19 99 / www.opera-montpellier.com.

La Vista

• Improvista, tous les jeudis à 21h.

• Drôles de dames, les 17, 18, 24 et 25 janvier à 21h.

• Petit tambour au pays des sons, théâtre jeune public, les 1, 2 et 12 février à 16h.

• Tablao Flamenco, le 31 janvier et le 1^{er} février à 21h. Renseignements et réservation : 04 67 58 90 90

Le Bistrot des ethnologues

• "Le passeur de musique : parcours d'ethnomusicologue" avec Bernard Lortat-Jacob, directeur de recherche au CNRS, Musée de l'Homme, Paris, 21 janvier à 20h30 au Sax'Aphone. Renseignements : 04 67 58 80 90.

Expositions

• "Le 1^{er} Papparazzo Tazio Secchiarioli" : exposition autour du cinéma italien.

Galerie Photo-Esplanade Charles-de-Gaulle (du mardi au samedi inclus). Jusqu'au 8 janvier.

• "Ce soir, on sort", cent ans de tenues de soirée et de cérémonie, au musée de l'Infanterie jusqu'au 28 février.

• "En un morceau, costumes pour la danse", exposition de Dominique Fabrègue. Au Carré Sainte-Anne, jusqu'au 16 février.

Théâtre Zô

Dans le cadre de l'atelier Zô, des stages de mime sont proposés en cycle de 5 week-ends, les 11 et 12 janvier, les 25 et 26 janvier, les 15 et 16 février, les 12 et 13 avril et les 10 et 11 mai. Au programme : découvrir le geste et le mouvement comme mode d'expression, aborder les techniques et les principes du jeu, observer et transcrire les langages du corps, construire et improviser sur des thèmes.

Renseignements : 04 67 58 89 95.

Du 2 au 10 février

6^e édition du Festival Chrétien du Cinéma

Soirée d'ouverture, le 2 février à 16h30 au Corum. Film : Out of Africa

Festival tout public du 2 au 10 février. Au programme : Afrance, Le dernier métro, Infidèle, In the mood of love, Land & Freedom, Les parapluies de Cherbourg, Les sentiers de la gloire, Sous le sable, La Strada, Sur la route de Madison, Thérèse, Voyage en Italie.

En avant-programme :

• Conférence "Cinéma et société : la violence de l'image." de Antoine de Baeque, ancien directeur des "cahiers du Cinéma", journaliste à Libération, le 17 janvier à 20h30 au Centre Lacordaire.

• Festival enfants : du 20 au 31 janvier

Renseignements : 04 67 64 14 10



PETITE ENFANCE

150 places d'accueil supplémentaires en crèches et haltes garderies en 2003 aux Beaux-Arts et à Port Marianne!

(Voir pages 12 et 13)



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS. Directeur de la Publication : Hélène Mandroux-Colas.

Rédacteur en chef : Nicole Chartier. Rédacteurs : Thierry Delpon, Serge Mafioly, Françoise Dalibon, Marie-France Paulin, Xavier de Raulin.

Photographes : Didier Barrau, Hugues Rubio. Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél 04 67 34 70 00, poste 7212. www.ville-montpellier.fr

Conception, réalisation : ATELIER SIX, Tél 04 67 63 52 00. Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél 04 67 87 40 80. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : janvier 2003.